



Bulletin de L'A.N.A.I.

1^{er} janvier 2007 - Numéro 8



Intérieur du Temple
du Souvenir Indochinois
au Bois de Vincennes

Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine
et du Souvenir Indochinois

agrée par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris

Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- 4** La Marine en Indochine avant la première guerre mondiale
- 13** Journées d'Études de l'ANAI en 2007
- 14** Les Annamites en 1906
- 18** Au 22^e RIC à Biên Hoa
- 20** Nouvelles d'Indochine
- 22** Avis de recherche
Annonces d'associations amies
Courier des lecteurs
- 24** La conquête
- 28** Nécrologie
La vie des sections
- 34** Le 2 novembre 2006
à Nogent-sur-Marne

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Premier Vice-Président : Général Paul RENAUD
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÈN
 : Général Georges PORMENTÉ
 : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Mireille de LABRUSSE
 Secrétaire général adjoint : Sabine DIDELOT
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Membres d'honneur

François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR.

Administrateurs

Colonel BLAISE, Michel CHANU, Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Marie LÊ QUAN, Thérèse LUCAS-POTIER, Capitaine de Corvette Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN
 Photos de couverture : Manuel GUILLIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Imprimerie OCEP
 BP 533 - 50205 Coutances Cedex.
 Routage : Routex
 2-6, rue du Bois de l'Épine - BP 125
 Courcouronnes 91004 Evry Cedex
 Tél. : 01.60.87.34.34

© Bulletin de l'ANAI - 1^{er} trimestre 2007
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON Président de l'A.N.A.I.

« INDIGÈNES »

Souvenez-vous ! Au 6^e siècle avant Jésus-Christ le fabuliste Esope avait dit : « La langue est le meilleur et le pire des moyens de communication. Elle est capable d'exprimer l'amour et la vérité ou, au contraire, de proférer des insultes et des mensonges ». Qu'aurait-il dit s'il avait connu le cinéma ?

Car c'est par le film « Indigènes », apparemment, que les hautes instances de la République ont pris conscience en 2006 de l'injustice de la cristallisation, sur laquelle nous attirions l'attention depuis un demi-siècle.

Rappelons les faits. Par l'ordonnance du 30 décembre 1958 le Général de Gaulle proclame que l'indépendance du Viêt Nam, du Cambodge et du Laos supprime les droits à pension acquis dans l'armée française par les anciens combattants indochinois. On leur concède une indemnité annuelle égale à leur pension de 1956 et non indexable : c'est la cristallisation. On leur interdit de présenter toute requête à l'avenir (prolongation des pensions temporaires d'invalidité, retraite du combattant à 65 ans, réversion aux veuves) : c'est la forclusion.

L'ANAI réagit. Par les lois de finances des 30 décembre 1995 et 1996 elle obtient pour les Indochinois la levée de la forclusion en 1996 et 1997. Huit cents anciens combattants font valoir leurs droits. Mais le gouvernement de 1997 ne reconduit pas la mesure.

Les ministres étudient des palliatifs. Par les lois de finances des 28 décembre 2001 et 30 décembre 2002 la forclusion est définitivement levée et les pensions indexées sur le coût de la vie dans chaque pays. Avec des allocations différentes les anciens combattants de France et de l'Union Française exercent le même pouvoir d'achat.

Mais une mesure purement économique n'est pas morale. Le prix du sang ne peut pas être coté à la Bourse de commerce ! Le film « Indigènes » prend la France à témoin.

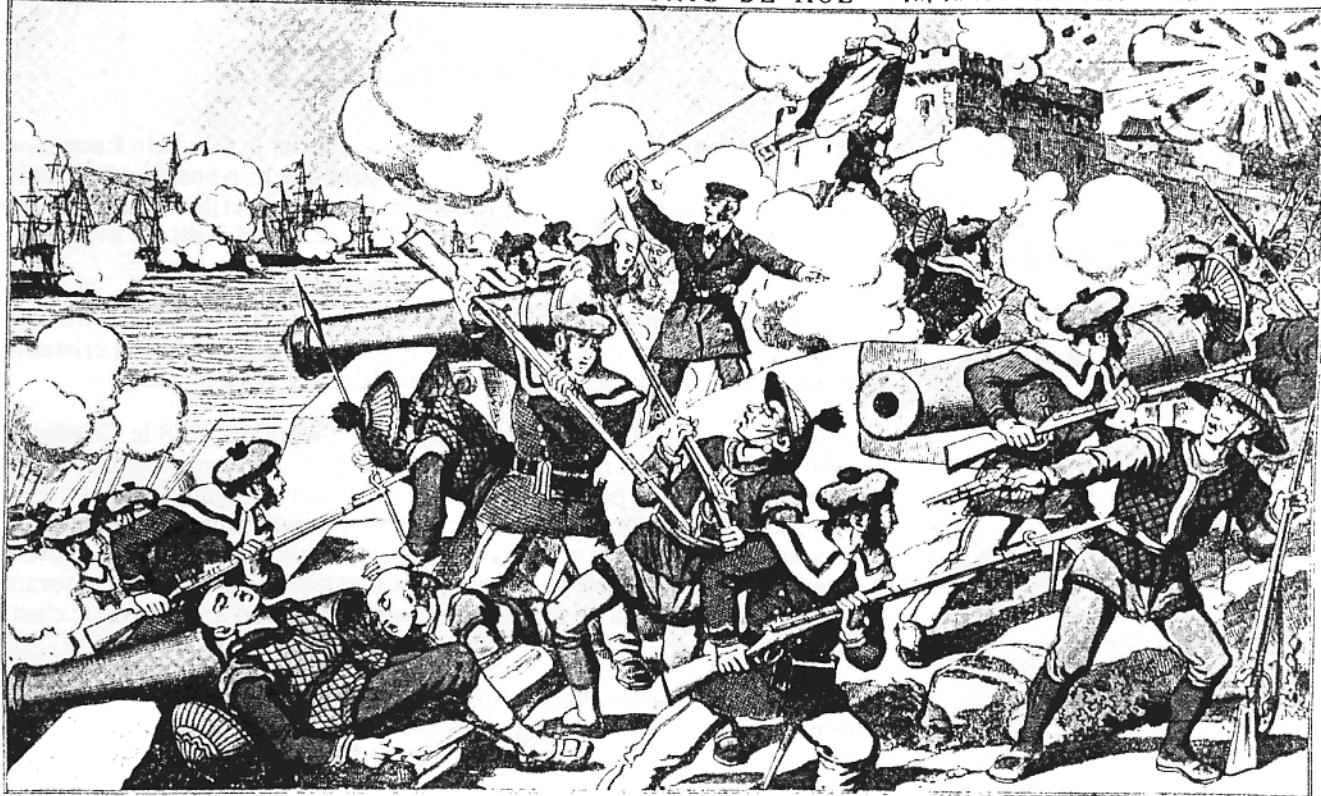
Voilà pourquoi, à partir de 2007 (*), les mêmes barèmes seront appliqués à tous les frères d'armes, métropolitains et coloniaux, encore vivants.

Vive le cinéma !

(*) Quand les décrets et les arrêtés d'application seront publiés et les programmes informatiques mis au point.



L'Empereur Bao Dai et le Général Simon.



LA MARINE EN INDOCHINE AVANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

La péninsule indochinoise se présente géographiquement comme un balcon terrestre de 2500 kilomètres (1) s'ouvrant sur la mer de Chine. L'Amiral Castex écrit : « Il est impossible de ne pas rendre à l'océan la part qui lui revient dans l'existence et la genèse de l'Indochine ».

L'histoire ancienne du Vietnam s'enorgueillit de deux éclatantes victoires navales. En 938, Ngô Quyền, fondateur de la dynastie des Ngô, défait la flotte chinoise du Nam Han sur le fleuve Bach Dang. En 1288, Trần Hưng Dao écrase les trois cents navires de Kubilai Khan dans la même région ; il est resté, ainsi que ses adjoints Yêt Kieu et Da Tuong, dans la mémoire du peuple qui les a déifiés.

Avant l'arrivée des Français

Tous les souverains du Dai Viêt (938-1804) puis du Viêt Nam (1804-1862) ont apporté une extrême attention à leur marine. En 1623, Alexandre de Rhodes décrit la magnifique flotte du Prince Trinh Trang, roi du Tonkin. Au XVIII^e siècle, l'armée annamite instruit ses recrues pour les rendre aptes à combattre aussi bien sur mer que sur terre. Enfin, en 1828, l'Empereur Minh Mang promulgue une

ordonnance où il avertit ses sujets que « la mer de l'Annam est longue et tortueuse ».

Le 30 août 1669, le drapeau fleurdelisé du Roi de France apparaît pour la première fois à l'embouchure du Fleuve Rouge, flottant à la poupe d'un navire de commerce commandé par le Capitaine Junet. Longtemps cependant les bâtiments français vont éviter les côtes inhospitalières d'Annam. En 1720, un canot de la frégate « Galatée » aborde à Phan Ri pour faire de l'eau ; les deux officiers qui s'y trouvent sont capturés et échangés contre une rançon.

L'arrivée en 1767 dans la baie de Ha Tiên du Révérend Père Pigneau de Béhaine (2) marque le début d'une collaboration militaire franco-vietnamienne destinée à soutenir Nguyễn Anh, futur Empereur Gia Long. En mars 1782, un matelot breton nommé Manuel ou Emmanuel, qui sert dans la flotte de ce dernier, s'illustre au Cap Saint-Jacques dans un combat naval contre les navires ennemis des Tay Son. Ce marin, après avoir lutté plusieurs heures, fait sauter son navire plutôt que de se rendre. Sa tablette funéraire déposée dans la pagode de l'illustre Fidélité (temple des Mares) a

disparu lors de l'incendie de l'édifice en 1860.

Le 14 juillet 1789, le missionnaire, retour de métropole, débarque en Cochinchine accompagné d'un corps de 369 (3) volontaires français. Presque tous ces hommes sont issus de la Marine Royale. Une quarantaine d'entre eux va rester avec Pigneau de Béhaine. Au moment où les armées françaises se couvrent de gloire en Europe et au Moyen Orient, ces combattants « vont appeler et fixer la victoire sous les drapeaux de Gia Long ». Certains vont jouer un rôle considérable auprès du monarque.

Les prémices de la conquête

Dans les premières décennies du XIX^e siècle de nombreux navires français croisent au large des côtes indochinoises car les missionnaires européens sont persécutés par les souverains de Hué. En 1845, « L'Alcmène » se fait remettre Monseigneur Lefèvre en grand danger d'être exécuté. Quelques jours auparavant, le Commodore John Perceval de passage à Tourane avec la frégate américaine « Constitution » a tenté la même démarche « au nom de l'humanité ». Étrangement, l'Empereur Thiêu Tri répond que le prélat ne peut être remis qu'à des Français. Rendu furieux par cet affront, l'officier de marine se saisit de plusieurs mandarins et les retient à son bord quelque temps. Il est blâmé par Washington, qui quatre ans plus tard envoie un émissaire auprès de l'Empereur Tu Duc pour s'excuser. C'est la première intervention des États-Unis au Vietnam.

À cette époque, un commandant de navire français recueillant au large de l'Annam des « boat people » catholiques opprimés par les autorités locales écrit d'une manière prémonitrice : « Combien de temps encore les nations civilisées toléreront-elles ces violations des droits de l'homme par des mandarins cruels et barbares ? ». En mars 1847, « La Victorieuse » du Commandant Rigault de Genouilly et

« La Gloire » se présentent devant Tourane pour négocier avec la cour de Hué un traitement plus tolérant pour les chrétiens du pays. Attaqués par la flotte annamite, les deux navires français la coulent. Peu après, le journaliste Emile de Girardin déplore le penchant « de certains marins des mers de Chine à faire de la diplomatie et de la propagande religieuse à l'ombre du drapeau français ». Humilié, l'Empereur Thiêu Tri qui a refusé toute discussion avec les Français (4) fait détruire la totalité des objets européens de son palais. Parmi ces derniers, les cadeaux remis par Pigneau de Béhaine à Gia Long y compris un portrait de Louis XVI sont brisés ou brûlés. Cette rage dévastatrice ne peut toutefois s'exercer sur le



Prise de Son-Tay (reproduction d'une image d'Épinal).

trois mâts bordelais « Le Navigateur » acheté en 1828 avec sa cargaison de vin par le prédécesseur de l'irascible monarque, Minh Mang. Sur le champ, celui-ci a fait démonter pièce par pièce le navire et ordonné de construire douze bâtiments à l'identique. Ces derniers sont envoyés par le fond par les canonnières du Capitaine de Vaisseau Lapierre qui à Tourane dirige les opérations de « La Gloire » et de « La Victorieuse ».

Cependant, à Paris, le gouvernement de Napoléon III, influencé par la cour de Madrid dont de nombreux sujets sont missionnaires dans la péninsule et par la très catholique Impératrice Eugénie, songe à une intervention armée en Annam. Consulté, le ministre des finances Fould demande « où se trouve ce pays ». En 1856, « Le Catinat » effectue une démonstration de force devant Tourane. Les mandarins ne s'inquiètent pas car, « ne voyant pas trace d'armée sur les navires qui croisent depuis trente ans devant leur pays », ils mésestiment la

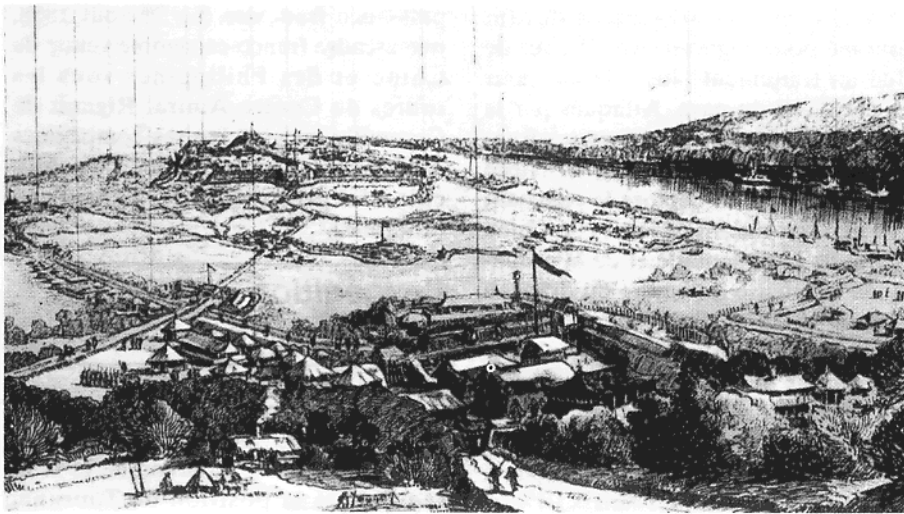
puissance française. Le 30 août 1858, une escadre franco-espagnole venue de Chine et des Philippines sous les ordres du Contre-Amiral Rigault de Genouilly met à terre ses compagnies de débarquement et occupe sans difficulté la presqu'île de Tiên Tcha (Tourane).

L'expédition de Cochinchine

Très rapidement, le Contre-Amiral Rigault de Genouilly constate le manque d'intérêt économique et stratégique de la position de Tourane. Alors que sa garnison est la proie de graves épidémies, il décide d'aller débarquer à Saïgon, « entrepôt de riz » nourrissant Hué et l'armée annamite. « Nous arrêterons ainsi le riz » écrit-il.

Le 10 février 1859, venant d'Annam, les forces navales franco-espagnoles donnent l'assaut à la capitale de la Cochinchine qui n'est encore qu'une ville de 8 000 habitants édifiée sur un marécage. Au cours du combat, les canonnières annamites qui depuis le fort prennent à partie les navires adverses sont réduits au silence par des « marsouins » tireurs d'élite postés dans les mâtures. Parmi les troupes débarquées figurent la Compagnie Indigène du Lieutenant Viard composée de volontaires chrétiens de Tourane et deux unités de coolies chinois loués à Canton. Saïgon pris, la flotte retourne à Tourane où la garnison est encerclée. Les effectifs présents dans la péninsule ne permettant pas d'occuper deux positions en même temps, ce dernier port est évacué en mars 1860, après de violents combats au cours desquels les « matelots encloueurs » neutralisent cinquante-deux canons.

Après cet abandon, il est nécessaire d'aller débloquer les faibles troupes de Saïgon entourées par l'ennemi. L'Amiral Charner arrive de Chine le 7 février 1861 avec cinquante-deux navires dont treize canonnières pour sauver les 800 hommes dont 230 Espagnols qui défendent la ville. Pour appuyer les neuf compagnies de débarquement, des canons sont mis à terre et installés sur des plates-formes par des équi-



Vue panoramique de Tuyen Quang et de ses abords.

pages conduits par des maîtres rompus à de telles manœuvres. Durant les affrontements les marins doivent refouler un détachement d'éléphants de guerre. Les « matelots abordeurs » de leur côté munis d'échelles et de grappins franchissent avec entrain les murs des fortifications. Ces actions menées sous un soleil brûlant alors que les troupes sont vêtues d'effets de drap et dépourvues de coiffures adéquates font de nombreuses victimes. « Un vieux maître du « Monge » frappé d'insolation pleure comme un enfant sur le bord de la route de Ki Hoa, puis meurt ».

L'expansion française autour de Saïgon puis dans les six provinces cochinchinoises et au Cambodge va être l'œuvre de la Marine. Les quatorze amiraux et les deux généraux d'Infanterie de Marine qui de 1859 à 1879 se succèdent à la tête de la colonie sont pleinement responsables de l'administration de celle-ci et de la direction des opérations qui y sont conduites. Il faut préciser que jusqu'au 7 juillet 1900 les Troupes de Marine demeurent rattachées à la Marine.

Un historien a écrit « que la pacification dans le sud de la péninsule, pays des deltas du Mékong, du Donai et des deux Vaïco, va essentiellement dépendre des canons et des vaisseaux ». Parmi ceux-ci les canonnières de mer et de rivière, les chaloupes-canonnières, les lorchas (5) et les « merrimacs » à l'avant blindé vont jouer un grand rôle en permettant aux troupes engagées de remonter ces fleuves à la profondeur inconnue et de franchir les marais. Ces « dinassauts » avant la lettre sont composées de petits navires démontables à roue ou à hélice armés d'un canon de 30 mm ou d'un obusier de 22 mm. Cinq canonnières sont présentes à Tourane en

septembre 1858 et trois devant Saïgon l'année suivante. Venues de Chine à la remorque, elles constituent en 1861 une flottille de dix-huit bâtiments. Elles arrivent ensuite de métropole sous la forme de quinze pièces détachées qui sont remontées par 80 coolies et quelques gabiers. Elles inspirent une telle crainte aux soldats annamites que ceux-ci les surnomment « les mauvais génies ». Toutefois, leurs machines à vapeur de 10 cv explosent souvent. Le 25 janvier 1867, la canonnière n° 22 partie de Mytho est détruite pour cette raison ; on déplore dix-neuf tués et vingt-deux blessés.

Le 18 décembre 1861, la canonnière n° 20 embarque trente piquiers cochinchinois pour effectuer un coup de main dans la région de Mytho. Dès les premiers mois de la présence française, des Autochtones sont en effet recrutés, la température excessive dans les coques métalliques exposées au soleil provoquant des décès chez les Européens. Aussi en 1864 l'Amiral de la Grandière ordonne l'embauchage de bateliers locaux. En 1866, il est prévu l'embarquement de trois matelots annamites sur chaque lorcha ou canonnière à la place de marins français fatigués.

Les marins administrateurs

A son arrivée en Cochinchine, l'Amiral Charner qui « a commencé sa carrière dans la marine à voiles de Napoléon I^{er} » donne des instructions très fermes aux officiers pour entrer en contact avec les habitants. Il leur prescrit d'affirmer que « les lois et les usages en vigueur seront respectés et qu'une guerre impitoyable sera livrée aux pillards ». En outre, ils doivent

impérativement recueillir tous les documents intéressant le pays.

Les nouveaux débarqués ne connaissent aucunement la région. Certains ont demandé conseil aux missionnaires, dont les avis leur ont semblé « contradictoires ». D'autres ont observé les Autochtones, dont ils sont séparés par la barrière de la langue. Au début, pour s'entretenir avec eux, ils doivent fréquemment passer par l'intermédiaire de jeunes séminaristes instruits à Penang et pouvant traduire les paroles de leurs compatriotes en latin de cuisine. Souvent les interprètes commettent sciemment ou involontairement des erreurs, ce qui les fait qualifier par un officier de « chrétiens coquins ». Enfin, quelques marins tel Pallu de La Barrière éprouvent un mépris définitif pour les Annamites, « race abâtardie, n'ayant que des vices, portée à la ruse et au jeu ».

Toutefois, une petite cohorte rassemble quelques officiers qui s'intéressent au pays et à sa population dont ils apprennent la langue. Ils sont utilisés pour combler le vide administratif des provinces car les mandarins ont quitté leurs fonctions. Ils constituent d'abord avec le Capitaine de Vaisseau d'Ariès le corps des directeurs des affaires indigènes puis celui des administrateurs des affaires indigènes. En 1862, une tentative de confier des responsabilités à du personnel annamite se solde par un échec, les éléments les plus compétents refusant de collaborer avec les Français.

Jusqu'en 1899, époque de la création du corps des administrateurs civils d'Indochine, ces officiers jouent un rôle primordial dans l'organisation et la transformation de la colonie. Chacun parle annamite, voire chinois. Beaucoup vont par leurs travaux marquer le pays, tels Vial directeur de l'intérieur, Luro dont les écrits sur les coutumes et la psychologie des Annamites peuvent encore être consultés avec fruit de nos jours, Philastre, responsable de la justice indigène et traducteur du code Gia Long. D'autres à l'instar d'Aubaret, Doudart de Lagrée et Rieunier deviennent des diplomates rompus aux discussions avec les autorités annamites et khmères. Ces officiers ne se laissent pas rebuter par les difficultés, les échecs et les rébellions des populations. Ils savent garder leur calme dans les situations les plus dramatiques, comme en 1862 lorsque les serveurs de la popote des commissaires de la marine tentent d'empoisonner les convives avec de l'arsenic.

Certes, parfois, des maladresses dues à une situation administrative compliquée sont commises. Le 11 décembre 1868, ainsi que le prévoit le code de justice maritime français, onze Annamites embarquent sur « Le Tarn » afin d'aller purger leurs peines légères d'emprisonnement à Toulon. Embarrassées, les autorités de ce port les font acheminer vers le bagne de Cayenne.

L'Indochine des Amiraux

Toutefois, la majorité des officiers de marine sont occupés à des activités navales. Ainsi, Francis Garnier et Luro, administrateurs des affaires indigènes, sont obsédés par le problème de la navigabilité du Mékong. Le premier part avec Doudart de Lagrée le 5 juin 1866 de Saïgon sur les canonnières 27 et 32 et après quinze mois d'efforts inouïs atteint Sze Mao en Chine, son compagnon étant décédé en cours de route.

Tous ces efforts sont déployés sous un climat éprouvant qui cause de nombreux décès. En 1876, le Contre-Amiral Duperré écrit : « La Cochinchine est le champ d'une bataille beaucoup plus meurtrière que d'autres. La maladie quand ce n'est pas la mort multiplie les vides autour de moi ». Des médecins de marine tels de Comeiras puis Lalluyeaux d'Ormoy exercent un véritable apostolat pour soulager les malades civils et militaires. Lorsque ce dernier praticien prend sa retraite à Saïgon, la population locale lui fait construire une maison ; il est en effet impécunieux, ayant coutume de distribuer ses émoluments à ses malades dans la misère.

Omniprésence et l'omnipotence de la Marine entraînent toutefois des critiques. En effet, l'Algérie ayant été attribuée à l'Armée d'Afrique, en compensation les amiraux gouverneurs considèrent la Cochinchine comme leur chasse gardée. Cette prétention n'est pas du goût des Troupes de Marine qui parlent « de féodalité maritime dont ils sont les serfs ». Ils ne se privent pas de dauber sur « ces flottards, ces frégatons qui ont tout pouvoir lors des opérations terrestres alors qu'ils ne savent même pas faire manœuvrer un bataillon ».

A Saïgon, le « midi officiel » indiqué par une horloge installée par les marins est l'objet de plaisanteries de même que le penchant de ceux-ci à occuper des « embarquements à terre ». Certains Marsouins traitent le Contre-Amiral Dupré de « Talleyrand de sous-préfecture », qui ne passe pas les troupes en revue en cas de pluie.

La conquête du Tonkin

Dans les années 1870, certains officiers de marine imaginent la carte de la péninsule comme un balancier annamite avec à chacun de ses bouts la Cochinchine et le Tonkin, l'Annam équilibrant le tout. A ce moment-là, le nord de l'Indochine est mal connu ; aussi, en 1863, le Sergent Charles Duval est envoyé à Hanoï en reconnaissance secrète. Plus sérieusement, en 1873, le Lieutenant de Vaisseau Garnier reçoit la mission d'obtenir du gouvernement annamite l'ouverture du Tonkin à la France. Il quitte Saïgon le 11 novembre 1873 avec quelques officiers de marine jeunes et ardents, avides de conquérir un nouveau territoire. Parmi eux se trouve le Docteur Harmand, l'escorte comportant 16 soldats ou marins autochtones. Après une brillante épopée qui voit l'occupation de la citadelle d'Hanoï et d'une partie du delta du Fleuve Rouge avec d'infimes effectifs, Garnier et l'Enseigne de Vaisseau Balny d'Avricourt sont tués par les Pavillons Noirs le 21 décembre 1873. Le Tonkin est ensuite évacué et les nombreux volontaires locaux qui avaient rejoint les Français sont abandonnés à leur sort. Un traité franco-annamite est signé le 15 mars suivant. C'est en vertu de cet accord qu'en août 1874, les canonnières « Espingole », « Aspic » et « Scorpion » qui ont hissé le pavillon national ouvrent le feu à la demande du gouvernement de Hué sur une troupe rebelle à son autorité, arborant près de Haï Duong le même emblème tricolore car en partie composée d'anciens partisans de Garnier.

La convention citée ci-dessus prévoit que la France doit fournir à l'Annam, outre des armes et un boulanger pour le souverain, cinq navires à vapeur commandés par des officiers de la Marine Nationale. Deux d'entre eux, les Enseignes de Vaisseau Dutreuil de Rhins (6) et Picard d'Estellan, volontaires pour assurer cette mission demandent rapidement à en être relevés. En effet, les mandarins ne leur ont fourni « qu'un équipage de vagabonds incapables de servir à bord des vaisseaux, hormis un doï (7) ».

Toutefois, le Gouverneur Le Myre de Vilers appuyé par Paris ne désespère pas « d'obtenir des Annamites des concessions qui, au bout de quelques années, nous permettent d'exercer notre autorité au Tonkin ». Dans ce but, il désigne le Capitaine de Vaisseau Rivière « marin et écrivain » pour se

rendre à Hanoï où subsiste une garnison française. L'officier quitte Saïgon le 25 mars 1882 emmenant, entre autres militaires, quinze tirailleurs annamites. Il déclare alors : « Je vais à l'Académie Française par le Tonkin ». Fraîchement reçu par les autorités, il occupe la citadelle d'Hanoï le 23 avril, après avoir reçu un renfort de 100 matelots. Il écrit peu après à Alexandre Dumas : « J'ai pris Hanoï et la dysenterie, je ne sais duquel des deux le ministre me tiendra le plus compte ». Il poste ensuite des canonnières telle que la « Fanfare » au confluent du Fleuve Rouge et de la Rivière Claire pour barrer l'accès du delta aux soldats chinois. D'autres navires combattent à Hongay, Ninh Binh et Nam Dinh. Le 19 mai 1883, Rivière trouve la mort en compagnie du Chef de Bataillon Berthe de Villers près du Pont de la Rivière de Papier. L'ennemi garde les corps de 4 officiers, 24 soldats ou marins français et de 3 auxiliaires indigènes.

A la suite de ce drame, Paris envoie des renforts au Tonkin où le Général Bouet prend le commandement des troupes. Le Contre-Amiral Courbet à la tête d'une division navale formée de cuirassés, de croiseurs et de torpilleurs va assurer le blocus des côtes du Tonkin et de l'Annam. Le Docteur Harmand est nommé commissaire civil au Tonkin. Placé devant une situation difficile, ce triumvirat va fonctionner dans la plus grande confusion.

Le 30 juillet, un conseil de guerre décide tout d'abord d'une action navale à l'embouchure de la rivière de Hué, suivie de l'occupation de Sontay par les 3 500 hommes des troupes terrestres appuyés par trois avisos et six canonnières. Un bataillon dit des Pavillons Jaunes est alors levé. Toutefois, l'offensive dans le delta ne peut être lancée à cette date car les chevaux



Capitaine de Vaisseau Henri Rivière.

et les mulets achetés en Algérie n'ont pas encore été embarqués. Le 18 août, l'escadre arrive devant Thuan An, l'Enseigne de Vaisseau Julien Viaud alias Pierre Loti se trouvant à bord de « L'Atalante ». Sous les yeux de Courbet « qui à la mer exige que les officiers sur la passerelle soient en redingote », les forts sont pris le lendemain par 1050 combattants débarqués dont 100 tirailleurs annamites, suivis de 100 coolies portant les bagages. Un accord est trouvé le 25 août 1883 avec le gouvernement de Hué qui reconnaît l'établissement français en Cochinchine et le protectorat sur l'Annam et le Tonkin. La France promet de débarrasser le nord de la péninsule des Chinois et des Pavillons Noirs qui l'infestent. En réalité, cette tâche va durer jusqu'à la fin du XIX^e siècle et même se prolonger au-delà de cette époque (8).

Le rôle de la Marine pendant la pacification du nord de la péninsule ne va pas être aussi important qu'au sud, les navires ne pouvant remonter les fleuves tonkinois que sur une certaine distance étant donné leur tirant d'eau. Ainsi, le 5 mars 1885, neuf canonnières soutenant une opération doivent stopper à Bac Hat, l'étiage du Fleuve Rouge interdisant toute navigation vers l'amont. Dès lors, les bâtiments à roue type Bobillot ou Massue ne peuvent être utilisés que dans le Tonkin du delta, « celui où l'on mange » ainsi nommé car le riz y pousse. Par ailleurs, désormais, les troupes terrestres représentant la majorité des effectifs engagés ne peuvent accepter d'être placés sous les ordres d'un « flottard ». Lorsque le 27 octobre 1883, le Contre-Amiral Courbet devient commandant en chef au Tonkin, son prédécesseur, le Général Bouet, parle avec acrimonie « d'un amiral ayant abandonné son escadre pour aller faire à terre un métier auquel il était resté étranger jusqu'alors et ceci en plaçant un général sous ses ordres ».

En 1884, la flottille du nord est forte de vingt-deux navires avec 60 officiers et 1080 matelots mais son importance va progressivement diminuer. Une distinction va être faite entre la Division Navale d'Extrême Orient basée essentiellement en Chine et les Forces Navales d'Indochine. Au cours de la conquête du Tonkin, celles-ci vont appuyer de leurs feux et transporter les troupes terrestres. En septembre 1883, la garnison d'Hai Duong sur le point de succomber est sauvée par l'intervention des canonnières « Carabine » et « Lynx ». Le 16 décembre suivant, le Quartier-Maître Le Guirec entre le

premier dans la citadelle de Son Tay en compagnie du Caporal marsouin Mourlaux et du Légionnaire Minnaert.

Ensuite le Matelot Khai, dit « le vieux » de la « Carabine » est décoré de la Médaille Militaire pour son courage. Lors de la prise de Bac Ninh en mars 1884, un pont de jonques et de paniers de bambous tressés est remorqué par des chaloupes; le 12 mars, le Matelot Siard de l'avis « La Trombe » plante le drapeau tricolore sur la citadelle de la ville (9). Ces actions ne vont pas sans pertes; le 2 octobre 1884, trois canonnières attaquées rentrent à Sept Pagodes avec 1 officier et 33 marins blessés. Enfin, lors du siège de Tuyên Quang en 1884-1885, la canonnière « La Mitrailluse » de l'Enseigne de Vaisseau Senz embossée sur la Rivière Claire appuie la garnison avec son canon Hotchkiss. En 1892, la flottille du Capitaine de Vaisseau Fournier soutient les troupes à terre engagées dans le 1^{er} Territoire Militaire. Au cours de ces actions, l'officier de marine en désaccord avec le Général Reste demande son rapatriement immédiat. Il n'empêche que les matelots débarqués ont vaillamment combattu avec les marsouins et les tirailleurs tonkinois en utilisant leurs fusils Kropatschek à onze coups, très supérieur au fusil Gras de l'armée de terre

Les opérations extérieures

A diverses reprises, les Forces Navales d'Extrême Orient de même que celles propres à la péninsule vont intervenir en Asie ou participer à des événements internationaux.

Le 13 juillet 1893, alors que les rapports entre la France et le Siam sont exécrables à cause de litiges sur le tracé de la frontière laotienne, deux navires battant pavillon tricolore, « L'Inconstant » du Capitaine de Frégate Bory et « La Comète » du Lieutenant de Vaisseau Dartige du Fournet remontent le fleuve Me Nam, suivis par le cargo « Jean-Baptiste Say ». Ils canonnent au passage neuf forts et deux vaisseaux siamois qui ripostent, puis vont s'ancreur devant l'ambassade de France à Bangkok, où se trouve le Résident Auguste Pavie. Le 22 juillet suivant, le Siam accepte nos conditions. Il s'agit là d'une manifestation de la « politique de la canonnière » en usage en Asie au XIX^e siècle.

En 1896, des bâtiments de l'Escadre d'Extrême Orient reconnaissent les possibilités d'atterrages au large de la presqu'île du Quang Tchêou Wan, région où le vaisseau du roi

« L'Amphitrite » a passé l'hiver 1701-1702. Des relevés hydrographiques sont effectués l'année suivante. Le 20 avril 1898, les compagnies de débarquement du « Lion » et du « Pascal » hissent le pavillon national sur le fort de Soei Kihô, futur Fort Bayard. En 1899, les Enseignes de Vaisseau Gourlaguen et Koun sont assassinés au cours d'une mission de reconnaissance fluviale.

Les péripéties de la guerre russo-japonaise de 1904-1905 vont poser deux sérieux problèmes à la marine d'Indochine. Le 25 août 1904, le croiseur protégé russe « Diana », qui a subi de graves avaries lors d'un affrontement dans la Mer Jaune, remonte la rivière de Saïgon. Son commandant, le Prince de Lieven, demande qu'il soit réparé à l'arsenal local. Par respect de la neutralité cette facilité est refusée par Paris et l'équipage du bâtiment est interné (9). A la veille de donner leur parole de ne pas quitter la Cochinchine, quatre officiers russes dont le Capitaine de Vaisseau Semenoff prennent place début septembre 1904 sous une fausse identité à bord du « Polynésien » à destination de Marseille. Arrivés en Russie le 13 octobre, ils rejoignent à Cronstadt l'escadre de l'Amiral Rojestuenenski qui s'appête à faire mouvement vers Vladivostok.

Le 12 avril 1905, la flotte commandée par ce dernier se réfugie dans la baie de Cam Ranh avec ses cinquante-deux navires. L'Amiral de Jonquière a fort à faire pour convaincre son homologuc de continuer sa route vers la mer du Japon. Au cours de l'entretien, il le félicite d'avoir accompli depuis la Russie un périple de 16200 miles. Prémonitoirement, il lui déclare également qu'il pense « que le Japon en attaquant son pays n'a fait que le premier pas pour évincer les Européens d'Asie et les remplacer par une espèce de fédération asiatique sous la bannière du Soleil Levant ». Après des allers et retours vers Port-Dayot et Vang Ro l'escadre quitte définitivement les eaux indochinoises le 8 mai.

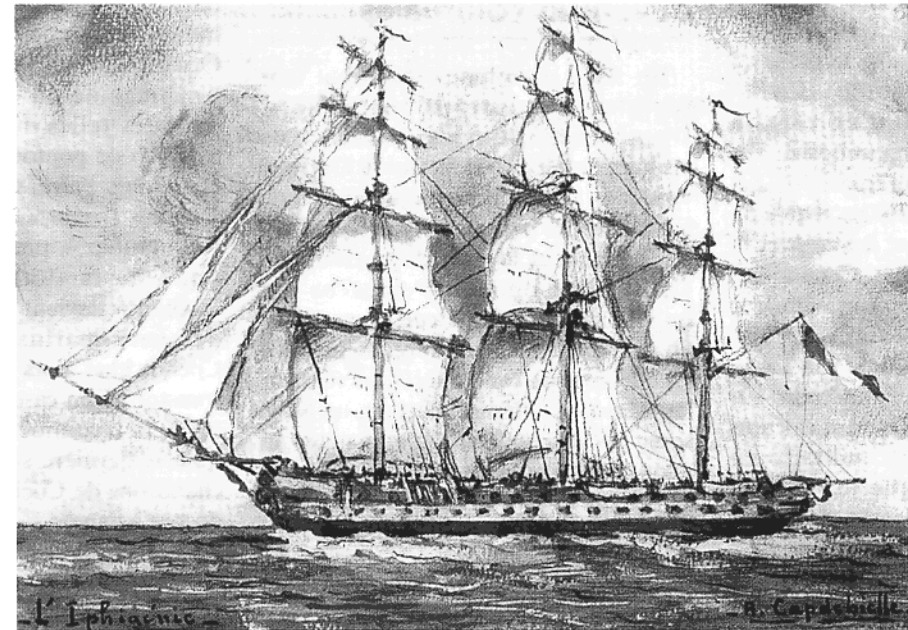
Marine tient Empire

Cet adage du début du XX^e siècle reflète l'importance de la flotte d'Indochine. Celle-ci dépend du Gouvernement Général de l'Union et pour les opérations maritimes de l'Amiral commandant les Forces Navales d'Extrême-Orient. Au fil du temps, la distinction entre Marine Cochinchine et Marine Tonkin va être abolie, une Division Navale d'Indochine étant créée en 1906.

La relative rareté des documents et des ouvrages évoquant l'existence des marins dans l'Union Indochinoise avant 1914 empêche de dresser un tableau exhaustif de leur milieu. Toutefois, les éléments qui suivent permettent d'aboutir à une approche aussi peu éloignée que possible de la réalité.

Les officiers de marine

Nombre d'entre eux, marchant sur les traces du Capitaine de Frégate Desmoulin, qui en 1862 a remis sa couronne au nouveau roi du Cambodge Norodom, vont, qu'ils soient au non en activité de service, jouer un rôle important dans les destinées de l'Union Indochinoise. L'Amiral Jauréguiberry, commandant la garnison de Saïgon en 1859, est plus tard ministre des colonies. De Lanessan, antérieurement médecin de la Marine en Cochinchine, devient gouverneur général comme auparavant Le Myre de Vilers. D'anciens administrateurs des affaires indigènes tels



La frégate « L'Iphigénie ».

Champeaux, Hector, Philastre, Rheinart, Richaud et Vial assument les responsabilités de résidents généraux en Annam et au Tonkin. Le Capitaine de Frégate Fournier, très lié au Vice-Roi du Petchili, crée des conditions favorables à la signature du traité Pate-nôtre en 1884. Enfin, des médecins de marine comme le Docteur Cotte qui assiste l'Empereur Dong Khanh jusqu'à sa mort acquièrent par leur dévouement et leur compétence l'estime des souverains.

Pourtant, les officiers supérieurs des forces navales sont peu empressés d'aller prendre le commandement de la Marine en Indochine. En effet, le rôle de cette dernière, une fois la conquête achevée, consiste à surveiller les côtes et les grands lacs khmers. Rivière qui occupe de telles fonctions en 1881 remplace deux camarades s'étant auparavant désistés. En règle générale, les membres du « grand corps » en service dans la péninsule ne montrent pas le même attachement au pays que leurs homologues de l'Armée

de Terre. Très peu vont laisser des travaux relatifs à celui-ci, contrairement aux Marsouins Bonifacy, Ardant du Picq ou Lunet de la Jonquière. Seul le futur Amiral Castex embarqué en 1902 sur « Le Bengali » va publier des études pertinentes relatives à la défense de l'Union. Beaucoup, au début du XX^e siècle, jugent le service qui leur est demandé sans intérêt et l'un d'eux, désabusé, remarque: « C'est bien la peine de venir si loin pour faire la même chose qu'en France ».

Un contemporain note que « les officiers à casquette ne se mêlent pas aux officiers en képi qu'ils jugent trop militaires ». Le soir lorsqu'ils abandonnent leurs coques surchauffées, ils disposent à Saïgon et un peu moins à Haïphong de logements confortables. En 1905, le ministre de la marine estime que le stationnement dans la grande ville cochinchinoise représente pour les cadres et les équipages un milieu malsain propre à diminuer leurs capacités « manœuvrières ».

Cochinchine que l'Empereur Guillaume II envoie ses vifs remerciements à ces derniers. En 1913, l'équipage britannique du « Minotaure » est promené en automobile autour de Saïgon lors d'une escale.

Cependant, obéissant à leur vocation maritime, des officiers vont à la découverte de côtes et de fleuves indochinois jusque là demeurés inconnus. Le torpilleur 44 et la canonnière « La Sagaie » explorent dès 1884 les rapides du Mékong, qui sont méticuleusement numérotés. Trois ans plus tard, « Le Yatagan » avec 14 matelots ou tirailleurs annamites relève l'hydrographie des lacs khmers. Enfin, véritable exploit, le « La Grandière » du Lieutenant de Vaisseau Simon relie Vientiane à Louang Prabang où il est accueilli par le roi Chao Kam en personne. Les ingénieurs hydrographes ne sont pas en reste: Laporte effectue la triangulation générale du Tonkin.

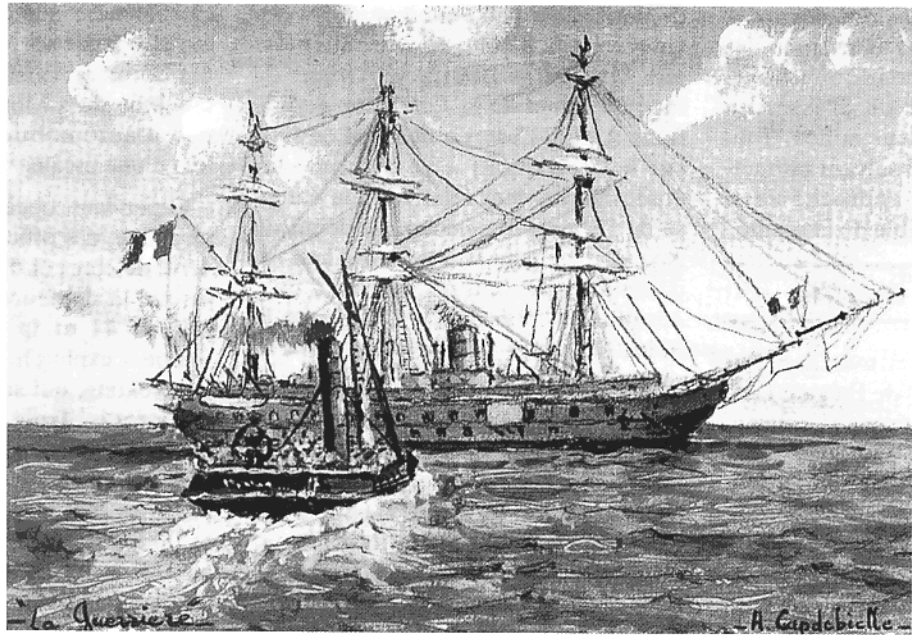
Le 25 février 1904, le Lieutenant de Vaisseau Léost commandant « La Décidée » rend compte qu'il a aperçu avec son équipage dans la Baie d'Along près du rocher de La Noix un animal marin de 30 mètres de long et 5 mètres de large prenant paisiblement le soleil.

Les officiers mariniers et les matelots

Ils se plaisent en Indochine, surtout à Saïgon où depuis 1913 la caserne Fran-

cis Garnier leur assure des logements plus décentes que sur les pontons. Ils se mêlent volontiers à la population; au quartier Borese de nombreuses « femmes de route » forment avec eux des ménages provisoires. Leurs chefs sont favorables à de telles unions qui évitent les maladies vénériennes et favorisent, assurent-ils, la propagation de la langue française. Les excès des équipages en bordée entraînent fréquemment les plaintes de la presse qui dénonce le fait que, sur le boulevard Charner, 25 matelots éméchés ont roué de coups des agents de police. En revanche, les équipages ne fréquentent guère la Maison du Soldat et du Marin.

où dès 1901, l'Association de la Récréation pour les Militaires leur propose dans un local éclairé à l'acétylène des causeries et des boissons non alcoolisées; ils se plaignent d'être ainsi transformés en buveurs de thé. Quelques-uns d'entre eux se font libérer sur place, tel le mécanicien Gaspard Faraud qui plus tard devient architecte des monuments d'Angkor.



La frégate « La Guerrière ».

Le corps des marins indigènes

Formé jusqu'alors d'auxiliaires, il reçoit en 1886 une organisation réglementaire. La même année, le Général de Courcy reconnaît « l'utilité démontrée par l'expérience d'un certain nombre de matelots annamites recrutés pour le moment à l'initiative des commandants de bord ». Des textes de 1887, 1892 et 1895 fixent le statut et la hiérarchie de ces hommes. Cependant, le commandement de la marine est réticent quant à la création « d'une marine jaune » à l'instar de la force prônée par le Général Pennequin. En 1906, le Capitaine Cassou dans son « Etude sur la situation militaire en Indochine » estime que les marins locaux « sont des déclassés qui n'ont jamais vu la mer ». Il fait remarquer qu'au bout de douze ans d'existence le corps ne compte que 226 réservistes.

La même année, un livre en quôc ngu est saisi à bord d'un torpilleur. Il relate les épisodes de la guerre russo-japonaise; toutefois les Russes y sont transformés en Français et les Nippons en Annamites. A bord, ces matelots donnent satisfaction; tout au plus, à Haïphong, ceux du navire atelier « Adour » font des difficultés pour aller travailler à fond de cale où règne, il est vrai, une température de 55 °C. Les marins indochinois peuvent désormais servir à l'extérieur de la péninsule, ce qui confirme un état de fait ancien. En effet, déjà, le 20 septembre 1880, « Le Tonquin » a quitté Saïgon pour Toulon avec 40 Cochinchinois à bord. Enfin, à partir de 1910, signe de confiance, les matelots originaires de

un esprit très délié, sont pleins d'amour-propre et donnent satisfaction ». Une école de mécaniciens asiatiques forme des spécialistes depuis 1906. A la sortie de l'établissement, les élèves doivent servir deux ans dans la marine de guerre. En outre, un atelier de réparations fonctionne à Haïphong.

Les navires

Les plus modernes sont rentrés

en métropole après la conquête. Ceux qui demeurent affectés à la marine d'Indochine sont de modèles obsolètes. Ils sont réservés à la défense de la péninsule indochinoise et non aux combats en haute mer dévolus aux bâtiments des Forces Navales d'Extrême Orient. Quelques-uns servant à Marine Cochinchine ou Tonkin « coiffés de paillotes telles des perruques » font fonction de pontons ancrés à Saïgon et Haïphong. Parmi eux se trouvent « Le Duguay Trouin » à Rach Dua et « Le Redoutable », première coque métallique de la flotte française. « Le Vauban » devient « la mère gigogne » des sous-marins et torpilleurs de Cochinchine alors que « L'Adour » est transformé en caserne à Haïphong. En 1912, la canonnière monoroue « Jacquin », dernière survivante des « neuf chaudrons de Cochinchine », se trouve encore à Saïgon.

En 1905, le transport « La Foudre » débarque à Saïgon quatre sous-marins type Esturgeon et quatre vedettes lance-torpilles. Ces dernières sans emploi sont entreposées dans un hangar. Au sein de cette flotte hétéroclite, à voiles, à vapeur, mixte, à roue ou à hélice, certains navires méritent d'être cités. La corvette « Norzagarai » a été achetée à Manille en 1859; à la même date le lorcha « Espérance » est acquis à Macao. A compter de 1880, les torpilleurs sont acheminés vers l'Indochine; certains tel que le n° 46 voyagent sur le pont des transports. Seul un petit nombre d'entre eux est susceptible de lancer une torpille automobile. Les autres, comme le n° 45, sont des chaloupes dotées d'une longue hampe portant à son extrémité une charge explosive de 13,5 kilos de fulmicoton éclatant lorsqu'elle touche la coque ennemie.

Les canonnières sont fabriquées à La Seyne (Var). Leur longueur de 28 mètres dans sa version minimale et leur faible tirant d'eau de 2,95 mètres leur permettent de circuler sur les cours d'eaux intérieurs. L'Amiral Rigault de Genouilly écrit: « Ce sont les meilleurs instruments de la pénétration française et elles sont le fer de lance du Corps Expéditionnaire ». Ces petits bâtiments assument parfois les missions les plus insolites. Ainsi, en 1870, le Contre-Amiral Cornulier-Lucinière les charge de transporter une fois par mois des caisses d'opium de Saïgon à Phnom Penh.

Les navires-hôpitaux

Le premier d'entre eux a été « Le Duperré » amarré à Saïgon. Il reçoit les Européens jusqu'à la construction d'un établissement à terre. Ensuite dès 1865, à l'initiative du Docteur Lalluieux d'Ormoy, six puis treize navires « spécialisés » vont être réservés aux rapatriements des nombreux malades ou blessés. Parmi les maux les plus graves sont cités les « ulcères de Cochinchine » qui atteignent 700 hommes sur les 6000 engagés en 1862. Cette affection entraîne cent décès et trente amputations. D'autres hommes sont atteints de fièvres algides, « la fièvre innommée » de Pierre Loti, du choléra décrit comme maladie n° 7, de typhus exanthématique et de fièvre typhoïde. A cette époque, les médecins de la marine doivent traiter « le choléra à terre et le scorbut à bord ». Les navires-hôpitaux, tels « Le Mytho » gréé en trois mâts qui peut accueillir 900 patients, n'assurent le transport de ces derniers que dans le sens Asie-Europe. A l'aller, ils embarquent du personnel et du matériel. Ainsi en 1883, ce navire reçoit les montures d'un peloton de Chasseurs d'Afrique et le cheval réservé au Général Bouet. Certains jours, le pont est sablé et le noble coursier est promené à la bride. Les décès à bord sont nombreux, trente-deux sur « La Corrèze » en 1877 pour cause de choléra.

De 1877 à 1899, les navires-hôpitaux vont effectuer quatre-vingt-quatorze voyages. Les traversées sont très lentes

et empruntent parfois des trajets insolites par le Cap pour éviter aux passagers les fortes chaleurs de la Mer Rouge. « La Saône » pour cette raison met cinq mois pour relier Saïgon à Brest. Durant le voyage, une épidémie de nostalgie, d'apathie, c'est-à-dire de mal du pays est constatée. Un essai de traitement des malades dans les hôpitaux français de Nagasaki et de Yokohama est tenté sans résultat (10). A bord les installations sont assez rudimentaires car il n'y a pas de cuisine spéciale pour certaines affections. Seuls, depuis 1880 les médecins de « L'Annamite » se servent d'un microscope pour les examens de selles. En 1873, le commandant de « La Corrèze » demande l'établissement à son bord d'une buanderie à vapeur pour traiter le linge souillé. En outre, il précise que la fourniture de planches antiroulis est indispensable afin que les impotents ne soient pas projetés à terre par gros temps.

Les transports

Dans un sens ou dans l'autre, ils sont effectués sur des navires de l'Etat portant en général le nom d'un fleuve métropolitain ou sur des bâtiments affrétés auprès de la Compagnie des Messageries Impériales tout d'abord, puis ensuite de diverses sociétés. C'est notamment le cas du paquebot « Canton » et du steamer « Le Cachar ». Jusqu'à la mise en service du canal de Suez, en novembre 1869, la traversée dure treize semaines avec un transbordement par chemin de fer d'Alexandrie à Suez. Plus tard, le trajet de Marseille à Haïphong nécessite trente-cinq à trente-huit jours.

Les installations réservées aux matelots ou aux soldats sont sommaires et le voyage pénible. Les passagers en raison « de la négligence criminelle du Commissariat de la Marine » voyagent dans des tenues peu propices au climat tropical. Le couchage est inconfortable. Le 6 juillet 1859, Rigault de Genouilly évoque l'arrivée à Saïgon du transport « La Gironde » où, tout au long de la traversée, la troupe a passé toutes ses nuits couchée sur le pont. En 1883, à bord du « Mytho », les marsouins qui

dorment dans les batteries doivent au bout de quatre heures abandonner leur hamac pour le céder à un camarade reposant jusqu'alors à l'air libre.

La nourriture fournie par un adjudicataire nommé « pourvoyeur » est médiocre, car celui-ci obtient fréquemment le marché en pratiquant un rabais considérable ne pouvant aboutir qu'à une alimentation de mauvaise qualité. Des bœufs, des porcs et des volailles sont parqués en cales. Progressivement abattus au cours du voyage, ils sont servis aux passagers avec des légumes secs à peine comestibles.

Aussi, aux escales, les embarqués achètent les fruits et les légumes proposés par les canots entourant le navire. La ration quotidienne d'eau potable est réduite à 1,5 litre et durant les cinq semaines du périple, un seul baquet de liquide est fourni pour laver le linge. Les hommes des Troupes de Marine sont surpris par les cinq sortes de repas servis à bord selon le grade. Ils supportent surtout difficilement les humiliations et les brimades qui leur sont quotidiennement infligées par l'équipage. Celui-ci les traite de « Militaires » alors qu'eux-mêmes affublent les matelots du sobriquet de « Mathurins ». Astreints à la discipline du bord, ils sont obligés de participer à la manœuvre des voiles et aux corvées de propreté. Ces tâches sont fréquemment pour eux l'occasion de réflexions vexatoires de la part des navigateurs rendus goguenards par leur supposée maladresse.

Durant l'interminable voyage, l'ennui et son corollaire le mauvais moral règnent. Pour y remédier, les officiers font réviser à leurs hommes les prescriptions du Service en Campagne, les légionnaires effectuent sur le pont des séances de maniement d'arme. Les traversées peuvent également se révéler périlleuses. En 1884, « L'Aveyron » s'empale sur les récifs coralliens du Cap Gardafui avec 556 passagers et hommes d'équipage. Sur le point d'être exterminés par des « sauvages », les naufragés sont sauvés in extrémis par l'arrivée de deux navires européens. Quatre ans plus tard, « Le Colombo » s'échoue sur



Prise de Bien Hoa, le 18 décembre 1861.

l'îlot de Djebel Teiza en Mer Rouge. Les nombreux décès à bord sont l'occasion d'émouvantes immersions. Toutefois, certains heureux événements donnent lieu à des réjouissances. Le 1^{er} avril 1884, à bord du « Mytha », l'épouse d'un fonctionnaire colonial donne naissance à une petite fille.

Lorsque, le corps « éreinté par les rotations de l'hélice et suffoqué par la chaleur », les nouveaux débarqués arrivent à Saïgon, ils vont prendre une douche à la caserne du 11^e RIC où un bon repas leur est servi. Ceux destinés au Tonkin demeurent plusieurs jours en Baie d'Along avant de rallier Haïphong. Leur navire est alors rapidement entouré d'une nuée de sampans proposant des fruits, des légumes, des volailles et diverses boissons. Les commerçants font parfois crédit jusqu'au paiement de la solde. Les matelots et les soldats regardent avec envie la vapeur mensuel de la Compagnie Roque venant de Hong Kong pour approvisionner en vivres frais et en glace les carrés des officiers.

Les navires-écuries

Ils sont utilisés pour acheminer les chevaux et les mulets destinés à la péninsule. Ce genre de transport est si important qu'en 1863 il est question de créer à Brest un corps de « Maréchaux Ferrants de la Marine Impériale ». Les possibilités d'accueil de chaque bâtiment sont différentes. Un animal doit disposer d'une capacité cubique de 20 mètres, l'espacement entre deux chevaux étant fixé à 1,40 mètre. Les ânes et les mulets peuvent être plus

resserrés, étant susceptibles de voyager debout d'Oran à Haïphong.

La nourriture des animaux constitue un problème majeur car elle représente une ration quotidienne de 7 kilos et 18 litres d'eau, soit par exemple 8,64 mètres cubes par cheval pour cent jours. Quand le temps le permet, les passagers à quatre pattes sont hissés sur le pont à l'aide d'un palan pour y être promenés. En 1862, « La Garonne » essuie dans le golfe d'Aden une tempête qui sème l'effroi parmi les cent cinquante chevaux et les trente ânes achetés en Egypte. L'un passe par-dessus bord et quatre-vingts sont blessés. L'équipage doit alors ligoter les membres des animaux rendus furieux, mais avant que cette précaution soit prise quinze d'entre eux sont déjà morts.

Les navires-écuries transportent également des passagers et parfois les traversées sont dangereuses. En effet, en 1863, sur « La Garonne » quatre personnes logées tant bien que mal dans la batterie basse du bord, « un médecin, un officier de vaisseau, un aide-commissaire et une sœur de charité », décèdent par asphyxie du fait de la stagnation des vapeurs ammoniacales provenant de l'urine des équidés. Le dernier navire-écurie, « L'Entrepreneur », est désarmé en 1878.

Tour à tour navigateurs, artilleurs ou fusiliers marins, géographes, hydrographes, topographes, médecins, administrateurs, diplomates et hauts fonctionnaires, voire constructeurs de voies

ferrées tel le Capitaine de Vaisseau Cavelier de Cuverville, les marins et les hommes des Troupes de Marine ont forgé l'Union Indochinoise. A juste titre, le directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Georges Coedès, a pu écrire : « L'histoire de la Marine est si étroitement liée à celle de notre Empire qu'il est à peine exagéré de dire que l'histoire de celui-ci est l'œuvre de celle-là ».

Colonel Maurice Rives

(1) Certains ouvrages citent le chiffre de 2600 kilomètres dont 400 situés au Cambodge, d'autres évoquent une façade littorale de plus de 3700 kilomètres.

(2) Nommé en 1770 évêque de la Cochinchine, du Cambodge et du Champa.

(3) D'autres sources avancent un effectif de 14 officiers et de 89 soldats ou marins.

(4) En réalité, les négociateurs français ignoraient que selon le protocole de la cour de Hué l'Empereur d'Annam ne pouvait traiter avec de simples officiers de marine.

(5) Sortes de jonques réalisées à Macao et armées d'un canon de gros calibre. Ces embarcations de même que les « merrimacs » sont souvent pourvues d'un toit en feuillage afin de protéger l'équipage du soleil.

(6) Mort en explorant le Tibet en juin 1894.

(7) Sergent.

(8) Les 14 avril et 13 mai 1939, des combats livrés contre des déserteurs chinois sont encore signalés dans le III^e Territoire Militaire.

(9) Cet internement n'a pas du être trop rigoureux car en 1905, la presse locale de Saïgon relate qu'un marin russe atteint du choléra habitait en ville avec une Japonaise. Toutefois un monument aux morts de la marine impériale russe a été élevé aux environs de Saïgon, à Laithieu.

(10) De 1860 à 1914, 167 militaires ou fonctionnaires français en traitement dans les hôpitaux du Japon décèdent. En 1917, un monument rappelant leur mémoire est édifié à Yokohama.

JOURNÉES D'ÉTUDES DE L'ANAI EN 2007

au Cercle National des Armées - 8 place Saint-Augustin, 75008 PARIS

• Mercredi 14 mars à 14h 30

Congrès des présidents de section. Informations, notamment sur le site internet. Débats.

Colloque avec les directrices de l'ONAC (mémoire, communication, solidarité), notamment sur l'exposition nationale du 8 juin.

• Jeudi 15 mars à 9h 30

Assemblée générale ordinaire de tous les adhérents. Ordre du jour statutaire : rapport d'activité et rapport financier de 2006. Renouvellement des mandats d'un tiers du conseil d'administration : Colonel André Grousseau, Madame Mireille de Labrusse, Madame Marie Lê Quan, Général Guy Simon. Les éventuels nouveaux candidats sont invités à se faire connaître au siège national par une lettre de motivation avant le 16 février 2007.

Conférence de Monsieur Jean Aubry, ancien directeur de cabinet du Haut Commissaire de France en Indochine.

• Jeudi 15 mars à 12h 30

Déjeuner d'anciens d'Indochine et de leurs amis. Tables de 10 ou 12 par affinités. Inscription et paiement (45€) auprès des présidents de section ou directement au siège avant le 16 février.

POUVOIRS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pour l'assemblée générale du jeudi 15 mars 2007, les présidents de section sont réputés porteurs des voix des adhérents de leur section, sauf avis différent exprimé par le pouvoir ci-dessous adressé directement au siège national.

Les adhérents isolés expriment leur intention par le pouvoir ci-dessous adressé au siège national.

POUVOIR

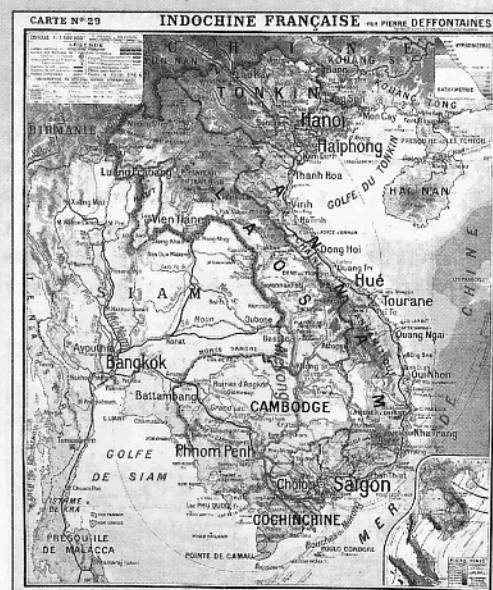
Je soussigné _____
 membre de l'A.N.A.I. n° _____ de la section _____
 donne pouvoir à _____

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au Cercle National des Armées le 15 mars 2007 avec l'ordre du jour suivant :
 1. Lecture et approbation du rapport moral et du rapport financier sur l'exercice 2006.
 2. Renouvellement de mandat de quatre administrateurs,
 et participer à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à _____ le _____

Signature
 (précédée des mots manuscrits : bon pour pouvoir)

Cartes en vente au siège

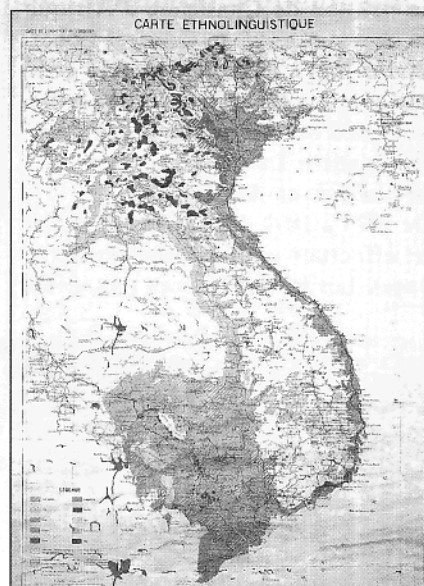


◀ **Carte physique et politique**
 (Editions Hatier 1952)
 Format 600 x 720 mm
 Prix : 20 €

■ **Plan de Saïgon-Cholon**
 avec guide des rues,
 1952 (50 cm x 60 cm)
 Prix : 5 €

■ **Plan de Hanoï**
 Prix : 5 €

Carte ethnolinguistique ▶
 (dessinée et publiée
 par les services géographiques
 de l'Indochine - Février 1949)
 Format 800 x 570 mm
 Prix : 15 €



BULLETIN D'INSCRIPTION À LA JOURNÉE DU 15 MARS 2007

Nom et Prénom : _____

Section : _____

Adresse : _____

Participera à l'assemblée au déjeuner

accompagné de personnes _____ et vous envoie la somme de : x 45 € = _____ €



LES ANNAMITES EN 1906

I. L'Homme

L'Annamite est petit. La taille moyenne relevée sur un contingent de jeunes soldats de 21 à 30 ans est de 1m60, et il n'est pas rare que nos commissions de recrutement admettent comme tirailleurs des hommes n'atteignant que 1m45.

Son corps est svelte et souple, ses attaches fines. Il est remarquablement doué pour les exercices corporels, dans lesquels il montre une adresse de chat, et pour s'en faire une idée il est curieux d'assister à ces exercices de maniement de la lance qui étaient si en honneur dans l'armée de l'Empire d'Annam. On est frappé alors de l'agilité vraiment féline avec laquelle il sait faire onduler son corps souple et nerveux pour parer les attaques de l'adversaire et lui lancer ensuite un coup de pointe plus rapide que l'éclair.

Malgré leur apparence de débilité, ces petits hommes sont susceptibles de grands efforts de résistance, dont seraient tout à fait incapables, sans un long entraînement, les hommes les plus vigoureux de nos régions européennes.

Je les ai vus ramer sur un sampan pendant vingt-quatre heures sans prendre d'autre repos que le temps nécessaire à leurs repas. Quatre ou cinq fois pendant cette longue course on plantait une perche dans le lit de la rivière pour y fixer le bateau, et les rameurs s'accroupissaient autour d'un plateau contenant du riz, un peu de poisson et de légumes et quelques condiments. Au bout d'un quart d'heure, la tasse de thé avalée, on se remettait en marche tranquillement, sans se laisser abattre par la fatigue ni par le sommeil.

Nos tirailleurs tonkinois ou annamites ont aussi maintes fois excité l'admiration de leurs officiers pour leur endurance en colonne. Jamais ils ne se plaignent, ni de la longueur de l'étape, ni du manque partiel de nourriture, ni de la douleur que leur cause une plaie ou une blessure. Cette facilité avec laquelle ils supportent les misères tient évidemment à la moindre sensibilité de leur système nerveux, mais aussi à un amour-propre énorme qui leur donne une véritable vaillance et leur tient lieu d'énergie physique.

Cette endurance peut atteindre une insensibilité dans la douleur qui rappelle l'héroïsme de Mucius Scaevola. En 1886, le sous-lieutenant Dutertre

fut surpris par les pirates dans la région de Phu Nho Quan et massacré avec la plus grande partie du détachement qu'il commandait. Par un raffinement de cruauté sept tirailleurs furent laissés vivants et renvoyés après avoir eu le poing droit coupé, afin de montrer à la population quel sort était réservé à ceux qui porteraient les armes sous le drapeau des envahisseurs. Sitôt qu'ils furent hors de portée de l'ennemi, les sept malheureux mutilés allumèrent un feu de bois sec sur le bord de la route, s'accroupirent tout autour et firent froidement rôtir leur moignon pour arrêter le sang. Après quoi ils se remirent en marche et rejoignirent le poste le plus voisin.

L'Annamite est-il courageux ? La lecture de ses annales nous le montre impatient de secouer le joug chinois, et aboutissant, après dix siècles de domination, à reconduire les armées de l'Empire jusqu'à la frontière. Elle nous le montre ensuite résistant opiniâtrement aux attaques incessantes de ses turbulents voisins du sud, les Ciampoïs, et finissant par anéantir leur royaume, puis marchant sur ses débris et partant à la conquête du Cambodge. Il a fallu

pour arrêter ce peuple dans ses conquêtes qu'il eût à lutter contre une grande nation européenne dont les moyens d'action avaient une supériorité écrasante sur son armement archaïque. Après les six années de lutte qui ont abouti à notre établissement définitif en Cochinchine en 1866, après les quinze ans de colonnes qui ont déterminé le refoulement des bandes de pirates au-delà de la frontière chinoise du Tonkin en 1896 et ont définitivement permis à notre Protectorat de se développer en pleine paix, l'Annamite s'est incliné devant la supériorité de nos armes. Faut-il en conclure qu'il manque d'énergie et de patriotisme ? Non. Ses bras sont toujours tendus vers la liberté, mais il leur manque une tête pour diriger et des armes pour frapper. Le courage guerrier ne lui fait nullement défaut lorsqu'il se sent commandé par des chefs énergiques, et il n'a jamais fait mauvaise figure aux côtés de nos soldats dans la répression de la piraterie. Il s'est mesuré avec les Chinois sur nos frontières du Tonkin et au Petchili, où il a montré beaucoup plus de courage que les Sicks, qui passent pour être parmi les plus guerriers des soldats indiens de l'armée anglaise. En revanche, si par malheur il est commandé par un chef qui se laisse impressionner, il est capable des paniques les plus folles. J'ai vu en 1893, au cours d'un combat qui n'avait rien de bien terrible et auquel prenait part ma compagnie, à quelques pas d'une section qui faisait des feux de salve très ajustés, une demi-section s'évanouir et disparaître à tel point que je ne pus la découvrir que lorsque j'eus littéralement marché sur un ou deux de ses hommes tapis dans la brousse. Il fallut que je les fisse lever les uns après les autres, pour rassembler cette fraction, qui était en proie à une frayeur indescriptible, pendant que sa voisine continuait son tir, imperturbable comme si elle eût été à la cible. Son chef avait eu peur. Or, avec les Annamites, plus qu'avec tout autre soldat, tant vaut le chef, tant vaut la troupe. Mais on peut tirer une autre conclusion de cette courte anecdote, c'est que si l'Annamite possède certaines qualités de courage et d'énergie morale, il nous reconnaît toutefois sur ce chapitre une supériorité incontestée, puisqu'il n'ose pas avoir du courage quand un Français a peur.

L'Annamite, comme tous les Orientaux, est doué d'une superbe impassibilité en présence du danger ou de la mort. Tous ceux qui ont assisté au supplice des rebelles peuvent témoigner

avec quelle dignité froide ils y marchaient et avec quel calme ils s'agenouillaient pour tendre le cou au sabre du bourreau. Cette propriété de comprimer ses sentiments et de les empêcher de se refléter sur le visage, rend d'ailleurs très difficile l'exercice de la justice, car sur la face figée des prévenus, les questions les plus insidieuses ne produisent en général aucun trépidement.

Il ne faudrait pas cependant s'imaginer que nos protégés soient totalement dépourvus de nerfs. Ils en ont moins que les Occidentaux, mais beaucoup plus que leurs voisins des pays montagneux, les Thô, par exemple. Si chez eux l'excitation nerveuse est lente à venir, elle n'en est pas moins violente, et lorsque la colère les a saisis, ils sont capables de toutes les folies et se comportent comme des moutons enragés. La femme annamite est notablement plus irritable que l'homme, et les femmes du peuple qui se disputent dans la rue en arrivent quelquefois à perdre complètement la notion de leurs actes. Lorsqu'elles ont épuisé le long chapitre des injures les plus grossières, ou bien elles se précipitent l'une sur l'autre comme des furies, ou bien sans s'aborder elles déchirent leurs propres vêtements, se lacèrent la poitrine avec leurs ongles et s'arrachent les cheveux.

Cette nervosité exacerbée, atteignant à un tel paroxysme que la personne qui la subit s'inflige à elle-même des tortures et va jusqu'à attenter à ses jours, est intéressante à opposer à l'impassibilité dont nous avons parlé plus haut, afin d'en tirer une fois de plus cette conclusion, qu'il est toujours dangereux de généraliser.

Chez les Annamites, l'âge n'est pas compté du jour de la naissance. Ils comptent pour une année le temps passé par l'enfant dans le sein de sa mère. Puis ils lui comptent une nouvelle année au jour de l'an suivant. Avec un pareil système, il peut arriver qu'un enfant ait deux ans le lendemain de sa naissance. Il suffit pour cela qu'il soit né le dernier jour de l'année.

II. L'habitation

L'habitation des Annamites se compose d'une case rectangulaire reposant directement sur le sol. Les cloisons sont généralement faites en torchis de terre glaise mélangée avec de la paille, soutenu par un clayonnage en bambou. Le toit est en paillettes confectionnées

avec des feuilles de latanier ou de palmier d'eau, ou simplement de grandes herbes dont les tiges sont réunies dans leur plus grosse épaisseur pour fournir des rectangles d'un mètre de large. Ces rectangles sont ensuite attachés à l'aide de liens sur les bambous qui forment la carcasse du toit. Le tout repose sur des piliers en bois. La porte d'entrée est toujours masquée par un mur formant écran et destiné à arrêter les mauvais esprits.

Chez les familles aisées, la case est en briques et couvertes en tuiles, et la terre battue du sol est quelquefois carrelée, mais c'est là un luxe auquel les Annamites n'attachent pas d'importance, et ce fait montre bien dans quel mépris ils tiennent l'hygiène et la crainte des miasmes telluriques.

La maison est divisée en plusieurs compartiments plus ou moins nombreux suivant la fortune des propriétaires. Une maison complète possède une salle de réception meublée d'une table longue et étroite perpendiculairement au fond de la pièce et bordée de deux bancs en bois avec dossier formé généralement de colonnettes tournées, d'un lit de camp bas placé au fond et au-dessus duquel se dresse l'Autel des Ancêtres. A droite et à gauche s'ouvrent les chambres à coucher.

Derrière la maison se trouvent généralement deux hangars perpendiculaires laissant au milieu un intervalle formant cour. C'est sous ces hangars que se trouvent la cuisine, la pièce où travaillent les femmes et les domestiques, et enfin les écuries, les étables et le poulailler. Dans la cuisine, le foyer est composé d'un rectangle de terre glaise entouré de bois ou de pierre au milieu duquel s'élèvent les trois pierres formant le trépied et une autre pierre pour les marmites. On y trouve aussi toujours l'autel érigé en l'honneur du Génie de la Cuisine et qui se réduit quelquefois à une étagère sur laquelle repose un vase contenant des bâtonnets d'encens.

Il n'y a pas de salle à manger dans les maisons annamites. En principe les hommes mangent dans la salle de réception et les femmes dans le gynécée avec les enfants ; mais dans les familles pauvres tout le monde se réunit pour le repas sur le même lit de camp. On ne se sert jamais pour manger ni de tables ni de chaises. Les convives s'accroupissent en cercle autour d'un plateau rond, généralement en cuivre, contenant le repas servi. Devant chaque personne est un bol, une petite tasse, une cuiller courte en porcelaine et les deux indispen-

sables baguettes. Lorsque toute la famille a pris place, la personne la plus âgée prend avec les deux mains ses deux baguettes et, les tenant horizontalement devant sa bouche, elle les secoue deux ou trois fois de haut en bas pour inviter les autres convives à commencer leur repas. S'il y a dans la même pièce des personnes qui n'y prennent pas part, elle fait à leur adresse le même geste poli en disant: « Xin vô phép », que l'on peut traduire par: « Autorisez-nous à être impolis », à quoi on répond aimablement: « Không dám », ou « Je n'oserais pas », sous-entendu: « accepter cet honneur ».

Des viandes hachées menu, des soupes d'herbes, de la sauce de poisson ou nuoc môm et une grande marmite de riz sont placés sur le plateau. Chaque convive remplit d'abord son bol de riz, puis, armé de ses baguettes, il prend dans les plats un morceau à sa convenance et le met dans le bol qui lui sert d'assiette, non sans l'avoir trempé en passant dans le bol de nuoc môm; il puise ensuite une ou deux cuillerées de soupe puis triture tout cela dans son bol à l'aide de ses baguettes. Lorsqu'il a mangé un ou deux morceaux de viande ou de légumes, il porte le bol à sa bouche de la main gauche, et avec ses baguettes réunies dans la main droite il y pousse deux ou trois bouchées de riz. Une fois sa tasse vidée, il l'approche de la marmite à riz et la remplit avec une grande cuiller en bois qui y est plantée. Les Annamites ne boivent pas en mangeant, sauf aux repas de fêtes, au cours desquels ils prennent de temps à autre une petite tasse de vin de riz ou d'eau de vie. Après le repas, ils boivent généralement une tasse de thé et se lavent la bouche. Puis avant de se lever de table ils prennent les deux baguettes, les placent horizontalement sur leur bol et, saisissant le tout avec les deux mains, les pouces en dessus, ils font trois inclinaisons de tête pour remercier du repas qu'ils viennent de prendre.

Dans le hangar qui sert de buanderie, on trouve la plus grande variété d'ustensiles et d'instruments: cuves pour faire bouillir la nourriture des porcs, cuves pour la teinture, moulin à décortiquer le riz, mortiers en pierre à piler le riz, moulins à vanner, métiers à tisser, rouets à filer le coton, etc...

L'étable à buffles n'a comme cloisons que de fortes barrières en rondins, s'élevant jusqu'à un mètre de terre. Les bêtes crouissent dans la même fange pendant des mois jusqu'au moment où le propriétaire a besoin de

fumier pour amender sa terre. Les étables à porcs et le poulailler sont tenus avec une égale malpropreté.

Dans la journée, les cochons, les canards et les poules se promènent dans la cour, se baignent dans les mares, se vautrent dans la fange et vont ensuite, sans que personne le trouve malséant, se promener dans les différentes pièces de la maison. L'Annamite les voit d'un œil paternel porter leurs investigations et procéder au nettoyage de coins sombres ou le balai n'a jamais pénétré. Il se soucie peu de voir que ses bêtes laissent derrière elles encore plus de saleté qu'elles n'en emportent. De temps en temps un petit domestique ou un enfant de la maison balaie soigneusement le milieu de la chambre et le pas de la porte, mais jamais on ne nettoie sous un meuble pas plus qu'on en époussette le dessus. Ces opérations ne se font pas à tout moment comme chez nous. On y procède quand le moment est venu de se servir des objets. A-t-on à célébrer le Culte des Ancêtres? On nettoie leurs tablettes, l'autel et les différents objets de leur culte. On découvrira alors des tasses en porcelaine dont le dedans est noir de poussière et auxquelles un bon coup de chiffon rendra leur blancheur première. Veut-on procéder au culte du Dieu de la Cuisine? On époussettera soigneusement son petit autel, on essuiera le cendrier à bâtonnets auquel il n'a pas été touché depuis l'année dernière et on renouvellera les bâtonnets d'encens. Pourquoi prendre ces soins à d'autres moments?

Autour des maisons se trouvent généralement un petit jardin potager, où on cultive salades, concombres, aubergines, etc... et un verger planté d'arbres fruitiers, de bétel, d'aréquier ou de cocotiers, quelquefois aussi un jardin de fleurs, généralement très exigü et très pauvre.

Il bien est rare qu'il n'y ait pas à proximité un petit cours d'eau, ou une mare, sur la rive duquel chaque famille a son petit appentement fait d'une planche ou de quelques bambous. C'est là que les ménagères vont laver le riz, le poisson, leurs ustensiles de cuisine et le linge de la famille, ou puiser de l'eau pour la cuisine et le thé. C'est d'ailleurs souvent au même endroit que les membres de la famille vont, pour employer les euphémismes annamites consacrés par l'usage, « se laver », ou « à la rivière », ou « à la campagne ».

Enfin dans un coin de la cour se trouve le magasin à riz, généralement

formé d'un petit chalet rond couvert en paillotes et dont les parois sont faites en bambous écrasés.

III. Les travaux des champs

Les travaux des champs constituent l'occupation presque unique de la grande majorité des habitants de l'Indochine; il faut dire quel amour ce peuple agriculteur professe pour sa rizière. Elle est là, dans les environs de la case. Pour le voyageur indifférent, c'est un banal rectangle rempli d'une boue grisâtre dont l'odeur de vase choque les narines, et dans lequel pataugent lamentablement des animaux de couleur sale et de forme mastodontique. Pour l'Annamite, au contraire, c'est le bien patrimonial où il a pris ses premiers ébats d'enfants, c'est la terre qu'il laboure à la sueur de son front, mais qu'il aime comme une mère nourricière. C'est son vieux buffle qui tire sa charrue depuis des années et pour lequel il a une affection quasi familiale. Pour lui rien n'est beau comme sa rizière lorsqu'il vient d'y repiquer les semis en quinconce, et que le soleil couchant se reflète sur sa nappe liquide; rien n'est beau comme sa rizière lorsque les épis dorés se courbent sous les caresses de la brise estivale.

L'Annamite est surtout agriculteur, car dans son pays les centres urbains sont très rares et toute la population est répandue par villages dans les plaines du delta du Fleuve Rouge au Tonkin, du delta du Mékong en Cochinchine et des bords de la mer de Chine en Annam. Tout cet immense territoire est presque uniquement occupé par des rizières, c'est-à-dire des plaines qui sont périodiquement recouvertes d'eau pour permettre la fertilisation du sol. La culture du riz demande beaucoup de soins et ne donne son produit qu'au bout de longs mois. L'Annamite a, comme animaux de labour, le buffle et le bœuf. Celui-ci est plus résistant à la fatigue et demande moins de ménagements, mais le premier est beaucoup plus fort et abat plus de besogne. Par contre, cet énorme mastodonte, qui fait songer aux animaux antédiluviens, ne supporte pas un travail trop prolongé et doit être laissé plusieurs heures par jours à paître. Il est doué du singulier avantage de pouvoir plonger son museau pendant plusieurs minutes sous l'eau pour y manger certaines herbes. Sa susceptibilité à la piqûre des mous-

tiques est extrême, à cause de la finesse du cuir de son abdomen qui est rose comme la peau d'un nouveau-né. Aussi a-t-il soin, avant de rentrer à l'étable, de se vautrer dans une mare de vase afin de recouvrir son corps d'une épaisse couche de terre qui lui servira de carapace protectrice pendant la nuit. Certains propriétaires de buffles poussent la tendresse pour cet animal jusqu'à lui procurer une moustiquaire.

Voyons maintenant les diverses phases de la culture du riz dans les rizières où on ne fait qu'une seule récolte par an. Le premier labourage a lieu fin avril. Il a pour but de mettre à l'air la couche du sol qui doit recevoir la semence. Il est suivi d'un hersage à sec. De mai à juillet, les rizières s'emplissent peu à peu de l'eau des averses quotidiennes. Alors a lieu un nouveau labour très pénible et au cours duquel hommes, femmes et buffles sont plongés jusqu'au jarret dans la vase liquide où la charrue disparaît presque toute entière. Ce deuxième labour est suivi d'un hersage à la suite duquel la rizière est devenue un bassin d'eau limpide reposant sur un fond de vase très homogène et prête à recevoir les plants.

Indépendamment de cette préparation de la terre, on avait déjà, vers le mois de mars, fait de semis de riz dans une toute petite rizière bien située pour un facile arrosage. Vers le mois de juillet, ces plants sont assez grands pour qu'on puisse les repiquer. On les ficelle par bottes à l'aide de liens en bambou et on les transporte dans la grande rizière qui a été préparée pour les recevoir. Là, les femmes, court vêtues pour piétiner dans l'eau tout à leur aise, les enfoncent dans la vase à une distance d'environ trente centimètres les uns des autres et en quinconce.

Le repiquage terminé, il ne reste plus qu'à souhaiter les ondées bienfaisantes qui doivent se prolonger jusqu'à la fin de septembre. Une sécheresse de quinze jours peut être une ruine pour une plaine qui n'attend son arrosage que du ciel. On se borne pendant cette période à fouler les rizières avec les pieds pour rechauffer les plants et à enlever des mauvaises herbes qui pourraient leur faire du tort. Ce binage est, comme le repiquage, exclusivement réservé aux femmes.

La moisson se fait dans les premiers jours de novembre dans le cas d'une seule récolte; mais dans les rizières hâtives elle peut commencer à la fin d'août. Enfin, dans les plaines riches on fait une première récolte en mai ou juin et une seconde en novembre.

Il y a deux espèces de riz: le riz ordinaire, coupé à la faucille comme le blé en France et qui sera vendu ou consommé journellement, et le riz gluant, plus gras, au feuillage plus long et plus large et qui est cueilli à la main en coupant la tige à la base de l'épi. Il est conservé pour les repas de fêtes et les cérémonies rituelles. C'est le riz des sacrifices aux ancêtres.

A la vérité, on peut aussi distinguer deux espèces de riz ordinaire, le riz de plaine dont nous venons de décrire la culture, et le riz de montagne. Celui-ci se sème sur les flancs des collines qu'on n'a pas pu aménager en gradins. Cette culture, qui est analogue à celle de notre blé, donne un rendement beaucoup moins grand que la première et un grain moins gros et moins blanc.

Pour séparer les grains de paddy de leurs tiges, on se sert d'une sorte de bateau en bois sur les bords duquel on frappe les gerbes jusqu'à ce que les épis aient été entièrement vidés. Les tiges sont ensuite soit brûlées sur le sol

de la rizière, soit assemblées en meules de paille. On peut obtenir le même résultat à l'aide du piétinement des gerbes étendues sur une natte grossière.

Quelques Indigènes font une sorte de regain en récoltant le peu de grains venus sur des plantes déjà moissonnées et qu'on a laissé repousser en herbe.

On trouve aussi chez les Annamites quelques champs de blé noir ou sarrasin et de maïs, mais c'est dans le Haut-Tonkin que ces céréales prennent une réelle importance. Chez quelques montagnards, comme les Nung, les Moè et les Man, le maïs est l'unique nourriture de la population.

(Extraits de l'ouvrage du Colonel Diguët: « Les Annamites », aux éditions Challamel, 1906)



Batteur d'épis de riz.

Mme Christiane Bonnaud-Cornille

a fondé une maison d'hôtes au Canada
et y accueillera avec joie les anciens d'Indochine.

Votre gîte à Québec



Libraire

MICHELE DHENNEQUIN Amie de l'ANAI

LIVRES
et DOCUMENTS ANCIENS
ou EPUISES sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.08.79.

ACHAT VENTE



AU 22^e RIC A BIÊN HOA



La relève des troupes d'Indochine en 1945 par les unités venues de France, puis, parmi celles-ci, le remplacement des engagés métropolitains par des Indochinois, ne se sont pas déroulés sans difficulté.

Voici, par exemple, des extraits de notes de service des Colonels commandant le 22^e RIC et le Secteur de Biên Hoa en 1946 et en 1950.

6 novembre 1946

Un incident grave vient de se produire à la 6^e compagnie: départ de nuit de quatre sentinelles annamites avec emport de deux fusils-mitrailleurs et vingt boîtes chargeurs.

N'ayant pas encore reçu le rapport d'enquête sur cet incident, je ne puis savoir si des fautes ou des négligences ont été commises dans le service de l'unité, ou si l'incident est uniquement imputable à la propagande à laquelle sont soumis nos tirailleurs.

L'ambiance politique dans laquelle vivent ceux-ci, en effet, est très mauvaise; elle peut empirer.

Éviter de confier des F.M. aux tirailleurs annamites non confirmés. Agir en ce sens avec discrétion, sans faire preuve de méfiance apparente.

Lorsque des Indigènes sont de garde près d'un FM (s'il est nécessaire de le laisser en permanence en batterie), il faut organiser un service de quart européen circulant sans arrêt d'une sentinelle à l'autre.

Ne jamais confier de mitraillettes à des tirailleurs annamites.

Surveiller le moral et les relations des tirailleurs. Licencier tous les suspects. Ne pas faire reporter sur ceux qui restent les fautes de ceux qui nous trahissent. Tous ceux qui ne sont vraiment pas volontaires doivent être licenciés.

Organiser des villages pour les femmes de tirailleurs, avec foyers.

Étant donné l'ambiance politique actuelle et la nature même de l'Annamite, personne n'est à l'abri d'un incident. Cependant je reste absolument persuadé que, suivant la façon d'agir des Commandants d'unité vis-à-vis des Indigènes, ils augmentent les chances d'incident ou ils les réduisent au minimum.

2 décembre 1946

Un deuxième incident grave vient de se produire au Régiment, ayant à l'origine la trahison d'un tirailleur annamite.

Un tirailleur du peloton d'élèves-caporaux du 2/22 a déserté dans la nuit du 27 au 28 en emportant un fusil, un fusil-mitrailleur Bren et cinq boîtes-chargeurs. Étant de garde, il a emporté le FM placé sous le lit du chef de poste qui dormait. Ce tirailleur était un des meilleurs élèves du peloton et n'avait été jusqu'à ce jour l'objet d'aucune suspicion.

Il y a donc lieu de redoubler de surveillance, et aussi de méfiance envers les tirailleurs annamites. Ceux-ci vivent dans une ambiance politique extrêmement défavorable et, ayant peu de caractère, ils se laissent tenter par les fortes primes qui leur sont offertes par les rebelles.

Il faut abandonner le recrutement annamite (sauf cas exceptionnel) et dès à présent diminuer les effectifs progressivement; utiliser toute occasion de licenciement: esprit douteux, indiscipline, état physique.

22 septembre 1950

Les récriminations sourdent de toute part contre le déficit de personnel français. Est-ce vraiment de Français dont nous avons besoin? Ne nous leurrions pas: nous n'avons pas besoin d'une armée forte comme pour une véritable guerre; mais simplement suffisante pour vaincre le Viêt Minh, dont nous ne saurions exagérer l'importance en même temps que nous dénigrions les individus qui le composent et qui sont les mêmes que ceux qui servent sous nos armes. Actuellement la majorité de notre troupe est autochtone et nous la jugeons parfaitement adaptée.

Que demande-t-on aux Français?

De tenir des emplois de chefs à partir de l'échelon Sergent-Chef, et de spécialistes de toute sorte: secrétaires, comptables, transmetteurs, conducteurs. On estime que les qualités de Français concevant vite, réalisant tôt, ne s'inquiétant pas de détails pour mieux arriver au but, d'une probité foncière, intelligemment humain, d'un beau courage et de cœur ardent, le font apte au commandement de subordonnés autochtones, apte aux tâches politiques, averti des techniques de transmission et d'automobile, sachant compter et rester honnête, bref débrouillard en toute chose et en toute occasion.

Certains pensent aussi que les différences raciales mettent les Français à l'abri des collusions Viêt Minh.

Il y a en tout cela un fond de vérité mais c'est une généralisation qui souffre des exceptions. Tous les Français n'ont pas les qualités de chef ou l'honnêteté scrupuleuse des comptables sûrs ou les techniques des spécialistes de choix ou même cette débrouillardise qui simplifie si heureusement les problèmes.

La faiblesse de la maintenance des effectifs français, et une certaine appréhension des gens de France à servir loin de chez eux, nous valent des lacunes en nombre et en qualité.

Il faut donc aller jusqu'au bout du raisonnement et, au lieu d'inutiles récriminations, penser vraiment à combler nos déficits en puisant dans ce trésor que sont nos Autochtones et leur permettre tous les emplois auxquels les effectifs français ne peuvent subvenir.

Que reproche-t-on aux Autochtones?

Le Français aime les généralisations. De même qu'il a jugé des qualités qui lui sont propres, il juge des défauts du Viêt-

namien: il croit que le Vietnamien est d'une paysannerie vieillotte qui le rend peu perméable aux techniques modernes, d'un esprit retors prêt à toutes les compromissions, d'un amour du jeu et d'une propension à la concussion, qui le font naturellement malhonnête, d'une volonté molle, d'une intelligence toute de mémoire, exercée par atavisme à un

formalisme outrancier, ce qui le rend incapable de vouloir, de vouloir bien, de vouloir vite, de vouloir fort, de réaliser.

D'où vient cette défiance?

D'abord de la crainte de la trahison. Mais ce n'est pas en écartant systématiquement les Autochtones de certains emplois qu'on les rapprochera de nous et qu'on échappera à la trahison.

D'un défaut d'instruction. Je connais un officier vietnamien qui est à côté d'un officier français depuis plus de deux ans et dont on me dit qu'il a besoin de passer quelques mois dans une école pour apprendre les rudiments de son métier. Qu'a donc fait cet officier français pour son compagnon d'armes de chaque jour?

Je ne connais aucun comptable autochtone dans le Secteur et pourtant toutes les administrations civiles se louent de leurs employés. Il n'y a aucun transmet-



Xuân-Lộc, février 1955. Délégation des notables des anciens villages viet-minh du nord du Donai

teur, mais la grande mémoire des Vietnamiens en fait des radios de première classe. Les conducteurs auto sont pour moitié autochtones: qui a interdit l'autre moitié? La véritable cause c'est que nous préférons la solution de facilité: il est plus facile de se comprendre entre Français: la langue, le tempérament commun y aident, la confiance suit, même si elle est mal placée.

Nous voulons bien demander un effort aux Autochtones, mais nous préférons mesurer le nôtre.

D'autant qu'à voir, sans parti pris, certains Commandos ou certaines Unités entièrement autochtones, il faut reconnaître qu'ils sont capables d'un rendement excellent.

D'autant qu'à lire les comptes rendus d'opérations et les textes de nos citations, nous rendons un hommage à nos adversaires et nous recevons une leçon dont

nous pouvons faire profit.

J'exige donc: Dans les commandos, l'étude de la langue vietnamienne est obligatoire pour tous les Français. Dans les troupes régulières, l'étude du vietnamien par les Français sera encouragée; l'étude du français par les Vietnamiens sera entreprise. Les spécialistes et les gradés seront formés en « amatelotant » un

Autochtone choisi pour ses qualités, ses goûts et ses connaissances, avec un Français choisi lui aussi pour ses qualités d'intelligence, de cœur et son instruction. Auprès de chaque Français quel que soit son grade ou sa fonction, il y aura son frère autochtone dont il aura à cœur, en véritable et sincère amitié, de faire son digne successeur. Qu'il y ait des échecs, il faut les consentir: c'est une forme de courage. Mais c'est un manque de courage que de refuser cet apostolat qui fait partie de notre mission.

Ce faisant, non seulement nous nous rendons service, mais encore nous remplissons à la lettre notre devoir qui est de faire aimer la France et de la personifier dans la mission éducatrice des peuples qui ont lié leur avenir au sien.

Cette note sera communiquée à tous les Français, les directives en seront appliquées par persuasion et, s'il le faut, par ordre.

Pierre au Palais Royal



David et Nadia FRÉMONDIÈRE
Adhérents de l'ANAI
RESTAURANT - BAR À VINS
En face de l'ANAI

10, rue de Richelieu 75001 Paris - Tél. 01 42 96 09 17 - Fax 01 42 96 26 40
Métro Palais Royal - Musée du Louvre

Danièle et Denis SABATIER

membres de l'ANAI

seraient heureux de vous emmener en voyage autour du palais, en compagnie de : citronnelle et sa tige, basilic et ses feuilles, bergamote et son fruit et galanga et sa racine.

Voyage au Siam

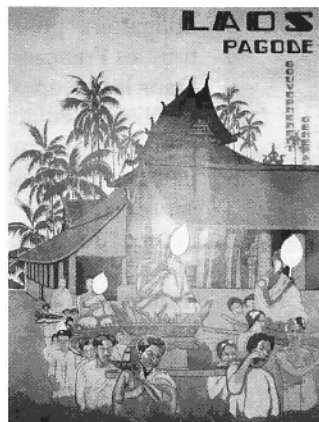
60-62 rue St-Maur 75011 Paris

(Métro St-Maur ou St-Ambroise)

Tél. : 01 47 00 46 87

du lundi au samedi, service de midi à minuit.

NOUVELLES D'INDOCHINE



LAOS

Visites communistes

Le secrétaire général du parti communiste vietnamien, Nong Duc Manh, a visité le Laos du 10 au 13 octobre. Il a admiré l'Institut d'études marxistes-léninistes de Vientiane. Il a promis de construire au Laos une université de langue vietnamienne.

Une délégation du comité central du parti communiste français, conduite par Jacques Fath, a visité le Laos du 12 au 14 octobre. Elle a proposé une meilleure coopération entre les partis communistes.

Visite ambiguë

Le nouveau gouvernement thaïlandais issu du coup d'état du 19 septembre a réservé au Laos sa première visite officielle à l'étranger. Le Général Surayud Chulanont et ses collaborateurs ont passé à Vientiane la journée du 14 octobre.

Ils se sont employés à rassurer leurs interlocuteurs laotiens sur le maintien de la politique antérieure : répression des trafics frontaliers, refoulement des Hmongs qui s'enfuient du Laos où ils sont persécutés. « Il n'y aura

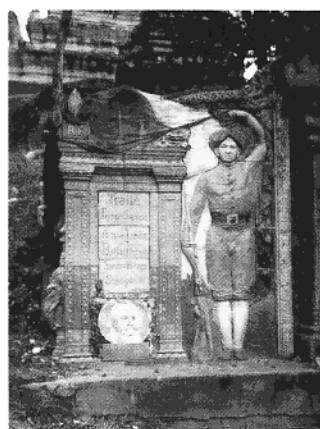
plus de réfugiés politiques » a dit Surayud Chulanont.

Ce n'était pas, évidemment, l'attitude qu'espéraient les Laotiens anticommunistes. Mais c'est pour 2008 que les devins prévoient un bouleversement politique majeur, alors que Hô Chi Minh avait annoncé pour 2020 l'annexion du Laos par le Vietnam.

Autres informations

Le Laos cherche à attirer la clientèle étrangère riche, notamment thaïlandaise, autour de salles de jeux. Un premier établissement, financé par une société malaise, fonctionne près du barrage de Nam Ngum au nord de Vientiane. Un second, financé par une société sud-coréenne, va être édifié à Kaisorn Phomviharn Ville, près du pont sur le Mékong construit par les Japonais face à Savannakhet.

Tiao Phouangsavath



CAMBODGE

Crise au parti royaliste

Le prince Norodom Ranariddh est démis de ses fonctions de président du Funcinpec par un congrès extraordinaire du parti le

18 octobre. Il est remplacé par son beau-frère, l'ambassadeur Keo Puth Raksmai, époux de la princesse Norodom Arun, secondé par le premier mari de celle-ci, le prince Sisowath Sirirath.

Ses frères, les princes Norodom Sirivudh et Norodom Chakrapong, se retirent ainsi que sa tante, la princesse Norodom Vacheara. En revanche, son ex-épouse, la princesse Marie, reste au Funcinpec et reçoit de ce fait un poste de ministre d'État le 23 octobre.

De Paris, le prince Norodom Ranariddh annonce la création d'un nouveau parti à son nom. De Phnom Penh, le prince Sisowath Thomico, lui aussi fondateur d'un nouveau parti, applaudit cette initiative.

De Pékin où il suit un traitement médical, le roi-père Norodom Sihanouk se désole de cette scission entre les deux branches de la famille royale, Norodom et Sisowath. Il annonce qu'il ira mourir le plus loin possible, dans un asile de vieillards en France !

Autres informations

Le roi Norodom Sihanouk a effectué une visite d'État en France du 20 au 22 novembre, dix ans après celle de son père.

Du 4 au 6 novembre, la fête des eaux a rassemblé 409 pirogues sur le Tonlé Sap. Deux millions de spectateurs ont assisté aux courses.

Le vice-amiral Hubert de Gaullier des Bordes, commandant les forces françaises dans l'Océan Indien, a fait escale à Sihanoukville du 18 au 25 octobre à bord du « Var » pour un exercice naval franco-cambodgien.

L'Université royale d'agriculture de Phnom Penh a signé le 15 octobre un accord de coopé-

ration avec le nouvel Institut supérieur technique agricole Saint-François de Takeo, fondé par le Père Olivier Schmitthaeusler des Missions Étrangères de Paris pour prolonger le lycée professionnel Saint François qu'il avait ouvert en 2003.

Pendant le mois de septembre quinze professeurs de français ont suivi un stage théorique et pratique à l'Université de Caen.

L'exposition culturelle khméro-coréenne Angkor-Gyeongju a été inaugurée le 21 novembre à Siem Reap par le premier ministre Hun Sen et le président de Corée du Sud Roh Moo Hyun.

Le Centre de cardiologie de Phnom Penh, fondé en 2003 par la Chaîne de l'Espoir des professeurs Alain Deloche et Gérard Babatasi, a inauguré le 11 novembre un pavillon de soins intensifs pour enfants.

On compte 83 décès pour 1 000 naissances : 30 000 enfants meurent chaque année avant l'âge de cinq ans.

L'assemblée nationale a adopté le 25 octobre un projet de loi instituant le service militaire de dix-huit mois, obligatoire pour les garçons, facultatif pour les filles. 60 % de la population a moins de 24 ans, 8 % des filles entre 15 et 19 ans sont mariées ou mères de famille.

70 % des enfants des environs d'Angkor ont reçu des propositions sexuelles de la part de touristes. 30 % des prostituées ont moins de dix-huit ans.

Une société sud-coréenne recherche des femmes cambodgiennes pour épouser des Coréens. En Corée du Sud il y a 57 hommes pour 43 femmes.

Le Centre des droits de l'homme du Cambodge a installé

des « boîtes noires » dans lesquelles la population est invitée à déposer des plaintes contre la corruption.

L'Association des industriels du commerce de la bière veut protéger la santé et la sécurité des « lanceuses de bière », jeunes hôtesses des bars et hôtels.

L'adhésion du Vietnam à l'Organisation mondiale du commerce inquiète le Cambodge pour ses exportations de textiles, qui avaient résisté à la concurrence chinoise depuis la fin du système des quotas le 31 décembre 2004, grâce aux mesures protectionnistes prises par les États-Unis et l'Union Européenne. Des entreprises de confection chinoises s'étaient d'ailleurs installées au Cambodge en 2005 pour contourner les restrictions à l'exportation. Mais, de ce fait, les salaires ont baissé à Phnom Penh.

Dans le cadre d'un projet de rénovation des chemins de fer de l'ASEAN, la Malaisie offre au Cambodge 4 200 tonnes de rails pour rétablir la voie ferrée Sisophon-Poipet coupée par les Khmers Rouges en 1975. Ces rails commencent à arriver. Mais il va falloir déminer certains segments et déménager les anciens réfugiés installés sur d'autres.

Pour restaurer les lignes Phnom Penh-Sisophon et Phnom Penh-Sihanoukville la Banque asiatique de développement prête 73 millions de dollars.

Le 24 octobre la Chine accorde au Cambodge un prêt de 200 millions de dollars pour payer les sociétés chinoises chargées de réparer les routes Kratié-Snoul et Kandal-frontière vietnamienne, ainsi que de construire deux ponts d'un kilomètre sur le Mékong et sur le Tonlé Sap. Fin des travaux dans cinq ans.

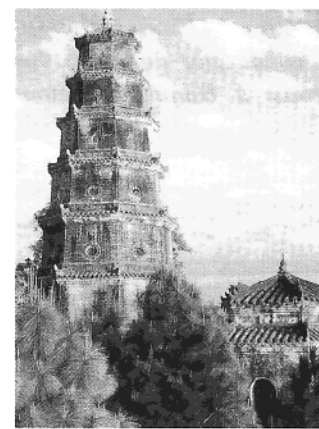
La Corée du Sud offre 17 millions de dollars pour restaurer la route Phnom Penh-Kampot. Elle a déjà donné 21 millions de dollars pour construire un réseau informatique interministériel.

La société chinoise chargée de construire une centrale hydroélectrique à Kamchay (province de Kampot) a commencé ses travaux. Le barrage devrait s'élever à 130 mètres de hauteur et s'enfoncer à 100 mètres de profondeur sous la mer. La population locale réclame un dédommagement.

Le nouveau premier ministre thaïlandais, Surayud Chulanont, a rendu visite au premier ministre cambodgien le 15 octobre. Celui-ci rentrait d'Australie, où il avait rencontré son homologue John Howard. Avec 111,5 millions de dollars d'aide au cours des cinq dernières années, l'Australie est le troisième donateur mondial du Cambodge.

Le salaire mensuel minimum passera de 45 à 50 dollars le 1^{er} janvier.

Le 14 juillet, le Hezbollah coule un bateau cambodgien à 60 kilomètres des côtes du Liban. Trois autres bateaux sont saisis par la marine russe en mer d'Okhost pour pêche illégale au crabe.



VIËTNAM

Le 7 novembre, à Genève, le Vietnam est admis à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), dont il devient le 150^e membre. Les États-Unis ont, en effet, renoncé à lui opposer les droits de l'homme et l'ont rayé de leur liste des pays particulièrement préoccupants en matière de liberté religieuse.

Des précautions sont maintenues par l'Union Européenne (taxe douanière de 10 %) pour limiter l'exportation des chaussures vietnamiennes à bas prix.

Dans la foulée, le premier ministre Nguyen Tan Dung exige que 2 800 entreprises d'État soient privatisées avant 2010. La banque, l'aviation et les télécommunications resteront cependant soumises à des régimes particuliers.

Les 17 et 18 novembre à Hanoï, le Président George Bush assiste au forum annuel de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), puis il visite Saïgon le 20.

Un « programme de relogement humanitaire » a été mis au point par l'Office international des migrations (O.I.M.) des Nations Unies pour permettre à des Vietnamiens de s'établir aux États-Unis. Sont éligibles en priorité les anciens collaborateurs des Américains survivants des camps de concentration. Les quinze premiers départs ont eu lieu le 13 septembre : 7 000 à 8 000 sont prévus en trois ans.

Le Haut Conseil pour le développement de la coopération économique France-Vietnam s'est réuni à Paris sous la présidence des ministres Brigitte Girardin et Cao Viêt Sinh. Une délégation du groupe d'amitié France-Vietnam du Sénat français s'était rendue à Hanoï du 11 au 17 septembre.

Une délégation du gouvernement danois avait visité Hanoï le 12 septembre.

Le typhon qui a frappé les côtes d'Annam le 1er octobre a été particulièrement dévastateur. Bien que 200 000 habitants aient été placés préventivement, il y a eu plusieurs milliers de morts et blessés.

La production de café robusta au Vietnam en 2006 a chuté de 20 %, ce qui a fait monter les cours du marché international.

Ambassadeur Phan Van Phi

Génocide au Laos (suite)

Question parlementaire n° 106164 du 10 octobre 2006

M. Bruno GILLES, député des Bouches du Rhône, fait part de son inquiétude à M. le Ministre des affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme au Laos.

Depuis l'avènement du communisme, de nombreux Laotiens ont été soumis aux exécutions sommaires ou collectives, à la torture, aux répressions sanglantes, aux déportations ainsi qu'aux réquisitions et privations de biens.

Des exactions inhumaines se passent régulièrement dans des camps installés dans le nord du pays.

Les Hmongs notamment sont l'objet d'un harcèlement criminel qui fait de nombreuses victimes.

L'ingérence du Vietnam dans la vie politique du Laos est une violation flagrante des accords de Genève de 1962 sur la neutralité du Laos et sur le traité de Paris de 1973 sur la cessation des hostilités au Vietnam.

En conséquence, il lui demande s'il est prévu de subordonner les aides accordées au Laos par la France et l'Union européenne au respect des populations indigènes.

Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1^{er} août 2003 relative aux associations ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.

Le taux de la cotisation 2007 est de 25 €.

**BULLETIN
PROVISOIRE
D'ADHESION
2007**

NOM Prénom

Adresse

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 26 euros, (cotisation : 25 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

AVIS DE RECHERCHE

Le Général Jacques DARCOS, 7 rue Sainte-Claire, 31500 Toulouse, recherche toute personne ayant connu son père, le Sergent-Chef Joseph DARCOS, affecté au district de transit de Haïphong en 1939 et tué le 22 novembre 1942; son beau-père, le Sergent Jean SUZZONI, affecté à Haïphong de 1938 à 1946 et déporté au camp de Hoa Binh en 1945; le père de son épouse, le Sous-Lieutenant ZARZELLI, affecté à l'Intendance de Haïphong puis de Do Son entre 1939 et 1945 puis passé en Chine après le 9 mars 1945 sans doute dans le cadre du BCRA.

Le Président Jacques PUJOL, 95 rue Jules Steeg, 33500 Libourne, recherche toute personne ayant connu le Garde Paul DOUENCE, de la 2^e Légion de Garde Républicaine de Marche, tué le 11 novembre 1948 à Phuoc Thuân (Ninh Hoa).

Le Président Marcel ROUBY, 193 rue de l'Argonne, 45160 Olivet, recherche toute personne ayant connu les Gardes

Pierre DUCAS, Jean DARCIAUX et Bernard BOISNARD, de la 3^e Légion de Garde Républicaine de Marche, tués le 29 août 1949 à Xom May (Bên Tré).

Le Colonel Robert CLAMENS, 26 bis rue du Mas de Magret, 34430 Saint-Jean de Védas, recherche M. Georges DURAND, sous-officier en Indochine entre 1953 et 1955, blessé au combat, élève-officier entre 1956-1958.

(NDLR – Il s'agit peut-être du Colonel Georges DURAND, promotion 1956-1958 de l'ESMIA, 11 rue de la République, 13013 Saint-Étienne du Grès).

Le Général Michel PUSSIAU, 3 rue Edouard Grimaux, 86000 Poitiers, recherche toute personne ayant connu le légionnaire HANOW, du 2^e Régiment Étranger d'Infanterie en Annam.

M. André TOUZEAU, 6 rue du Four, 17700 Surgères, ancien conducteur du Médecin-Capitaine Proust à Hanoï,

recherche les anciens membres du Service de Santé de l'antenne de la rue Maréchal Joffre à Hanoï: MM. MERCHET, CAMBORDE, PYREIRE, FOLL, TOUSSAINT, TOKOY.

M. Jean FLORIDOR, 166 bis rue de la Roquette, 75011 Paris, recherche la photographie des rapatriés d'Indochine sur le paquebot Edouard Branly à l'arrivée à Marseille le 18 décembre 1954.

M. Raymond SABOURIN, 1 rue Charpenierie, Lamairé, 79600 AIRVAULT, recherche ceux qui se souviennent de lui: à bord de l'Ile de France en janvier 1947, en poste dans la région d'Ankhé, puis à bord de l'Athos II en juillet-août 1948.

Le Docteur Henri CARLIOZ, 3 rue Maréchal Foch, 92330 Sceaux, recherche des renseignements sur la guerre franco-siamoise en décembre 1940 à Thakhek.

ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES

Groupement des Rescapés du 9 mars 1945 en Indochine

Le déjeuner annuel aura lieu dimanche 11 mars 2007 au Palais de la Mutualité, 24 rue Saint Victor, 75005 Paris.

Les anciens du 9 mars et leurs familles sont invités à s'inscrire auprès du Professeur Jacques Lapierre, 16 rue de Seine, 75006 Paris.

Conférences de l'Université populaire du quai Branly

18 janvier, 18h30 – Histoire de la colonisation anglaise

1^{er} février, 18h30 – Histoire de la colonisation belge

8 mars, 18h30 – Histoire de la colonisation allemande

15 mars, 18h30 – Histoire de la colonisation italienne

5 avril, 18h30 – Histoire de la colonisation japonaise

25 janvier, 18h30 – Empire et nations en Russie

22 mars, 18h30 – L'idée d'empire chez les Ottomans

ONG

Le Frangipanier (de Rennes) a inauguré le bâtiment de pédiatrie qu'il a offert à l'hôpital de Muong Kham (province de Xieng Khouang).

Le Docteur Somphet Khamphomala, de Rennes, y formera de jeunes médecins laotiens.

L'ACASEA (de Caen) a obtenu l'ouverture à Battambang d'un centre d'aide aux jeunes prostituées.

Sœur Michelle, fondatrice du Fountain of Live Women's Center de Pattaya, en assure le lancement.

LASAN ALDER (de Vitry) a célébré le 140^e anniversaire de l'arrivée au Vietnam des Frères des Écoles Chrétiennes.

Parmi les vingt-quatre écoles fondées par la congrégation, rappelons les institutions Taberd à Saïgon, Puginier à Hanoï, Pellerin à Hué, Adran à Dalat, Miche à Phnom Penh.

Partenariat des Ministères de l'Emploi et des Anciens Combattants

Le Conseil national des missions locales pour l'emploi oriente et soutient les anciens combattants récemment retraités qui acceptent de parrainer un jeune demandeur d'emploi.

Une convention précise les responsabilités de chacun. Cet accompagnement favorise le développement des contrats d'insertion dans la vie sociale (CIVIS).

Les Écoles de l'ONAC qui assurent la reconversion professionnelle des invalides (mission n° 1) et des militaires en fin de contrat (mission n° 2) sont ouvertes aux jeunes en difficulté envoyés par les missions locales pour l'emploi (mission n° 3).

COURRIER DES LECTEURS

Concernant les cérémonies du Souvenir Indochinois le 2 novembre

De M. Pierre SCHOENDOERFFER, membre de l'Institut, 15 rue Raynaud, 75016 Paris:

Je ne serai pas à Paris le 2 novembre 2006, je suis triste. Vous dites juste: une cérémonie de famille! Je serai loin, mais je serai avec vous par le cœur.

Ils étaient nos frères et nos compagnons d'armes.

Si je suis vivant peut-être est-ce que l'un d'entre eux est tombé à ma place...

Vivant! Pourquoi faire?... Pour dire cette histoire d'amour entre la France et l'Indochine.

De M. NGAU BENG EAM, 32 rue Baudin, 92400 Courbevoie:

Votre autorisation permet à chaque association cambodgienne de venir à tour de rôle, chaque année, participer à la cérémonie. C'est une façon de faire connaître à la Communauté Khmère le sens de la fête et de l'impliquer dans cette rituelle cérémonie, car la plupart des Cambodgiens n'en sont pas au courant et n'ont pu marquer nombreux leur présence pour rehausser l'éclat de la fête. Déjà à ce jour, avec cette manière de procéder, une dizaine d'associations cambodgiennes ont pu venir à la cérémonie tout en représentant leur communauté.

De M. TIAO PHOUANGSAVATH, 23 rue Charles Fourier, 75013 Paris:

Chao Keuakoune Na Champassak et son épouse ont eu la gentillesse d'apporter des bâtons d'encens et un gros bouquet de fleurs pour une brève cérémonie privée de prière après le départ des drapeaux. C'est moi qui leur ai suggéré de faire ainsi après la cérémonie officielle proprement dite. Chao Keuakoune fait partie de la grande famille du Prince Boun Oum de Champassak qui avait pris les armes contre les Japonais aux côtés des Français. Il était devenu après l'indépendance le troisième personnage du pays en qualité d'Inspecteur des Affaires du Royaume.

Beaucoup ont eu des larmes aux yeux en pensant à tous ceux qui avaient fait le sacrifice suprême pour la défense de la liberté sous le drapeau tricolore. Contrairement à d'autres, nous estimons que le protectorat français (1893-1954) n'a apporté que du bien au Laos. La France est devenue actuellement notre

seconde patrie en attendant la libération très prochaine de notre terre natale du joug tyrannique.

Concernant l'action de l'ANAI en général

Du Colonel Jean DUFOUR, 6 bis rue de l'Angélu, 42100 Saint-Étienne:

Je voudrais chaleureusement vous remercier pour le travail que vous avez effectué depuis de nombreuses années afin de maintenir les sentiments qui unissaient les combattants d'Indochine.

Concernant l'action en milieu scolaire

De M. René POUJADE, 7 rue Fresnel, 29900 Concarneau:

Les collégiens et lycéens cherchent à comprendre mais ils n'aiment pas être orientés par des « oublis » qui rendent tout suspect. Surtout, comme me l'a dit un « terminal »: « Je ne juge pas, je veux comprendre mais, surtout, je ne veux pas que des « vieux cons » me racontent « leur guerre ».

Il y a trois ans, à propos de l'ultime tentative de de Lattre de sauver au moins le Tonkin j'ai été sidéré par la justesse d'une remarque: un lycéen m'a posé la question de savoir si « l'effet de Lattre » avait duré. J'en étais à réfléchir pour répondre sur un sujet qui n'était pas au programme lorsque ce stratège en herbe a dit: « Pour un Vendéen, il n'a pas du souvent observer la mer. On ne l'arrête pas en semant des galets tous les dix pas! ». Sans être sorti de l'école de guerre, il avait trouvé l'explication: les unités viêts passaient entre les postes sans problème. Je me suis trouvé assez piteux d'ajouter: « Il a fait ce qu'il a pu, avec ce qu'il avait ».

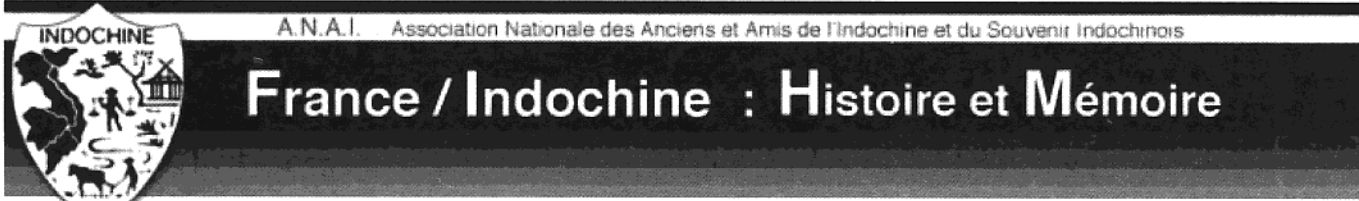
Je leur ai expliqué ce qu'était le petit musée du mémorial d'Indochine à Fréjus: quatre murs sur la guerre contre les Viêt Minh, avec une niche pour la seconde guerre mondiale. Un « Beur » m'a dit: « Ça ne fait rien monsieur, c'est comme à la mosquée: c'est la niche qui compte ».

Comme m'ont dit les élèves: « Ceux de 40-45 ont été des vainqueurs et ceux de 46-54 des vaincus ». La jeunesse est sans pitié, mais le résumé n'est pas faux.

« On » n'a toujours pas compris qu'il faut rattacher la guerre contre les Viêts à la seconde guerre mondiale.

Le site de l'A.N.A.I. est en service.

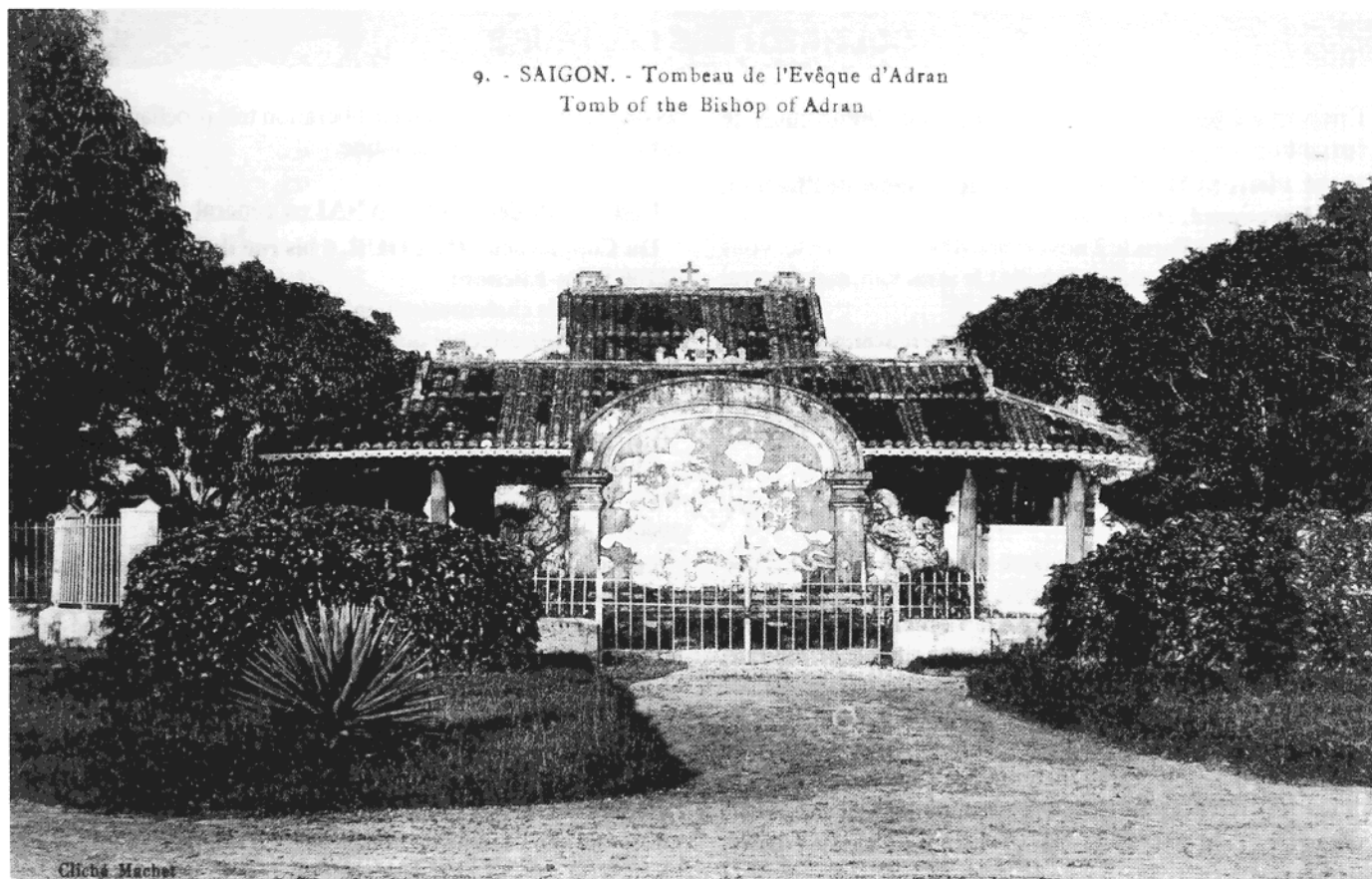
<http://www.anai-asso.org>



France / Indochine : Histoire et Mémoire

L'A.N.A.I.	L'INDOCHINE	LE TEMPS DES MISSIONS ET DE LA CONQUETE	LE TEMPS DE LA PAIX L'OEUVRE DE LA FRANCE	LE TEMPS DE LA GUERRE	LIEUX DE MEMOIRE
------------	-------------	---	---	-----------------------	------------------

Nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient enrichir le site en envoyant au siège (15 rue de Richelieu, 75001 Paris) des articles sur l'œuvre de la France en Indochine (santé, instruction publique, voies de communication, développement rural, etc.). Les photos jointes devront être libres de tout droit et, si elles ont été scannées, de bonne qualité. Éventuellement, les photos seront renvoyées à l'expéditeur sur demande, après utilisation.



LA CONQUÊTE

A la mort de l'évêque d'Adran, Nguyễn Anh est victorieux. Pendant les années qui suivent il poursuit ses avantages jusqu'à ce qu'il ait soumis tout l'Annam, et qu'il ait été reconnu comme empereur par la Chine, sous le nom de Gialong, en 1804. A cette époque, il ne reste plus que deux de nos compatriotes, de ceux qui ont suivi l'évêque, au service de Gialong. Ce sont Vannier et Chaigneau, qui ont été nommés mandarins et se sont établis dans le pays. Ils servent là-bas nos intérêts et notre influence pendant encore vingt ans, jusqu'au jour où ils se verront contraints de s'en aller, ayant perdu tout pouvoir auprès du successeur de leur ancien compagnon d'armes.

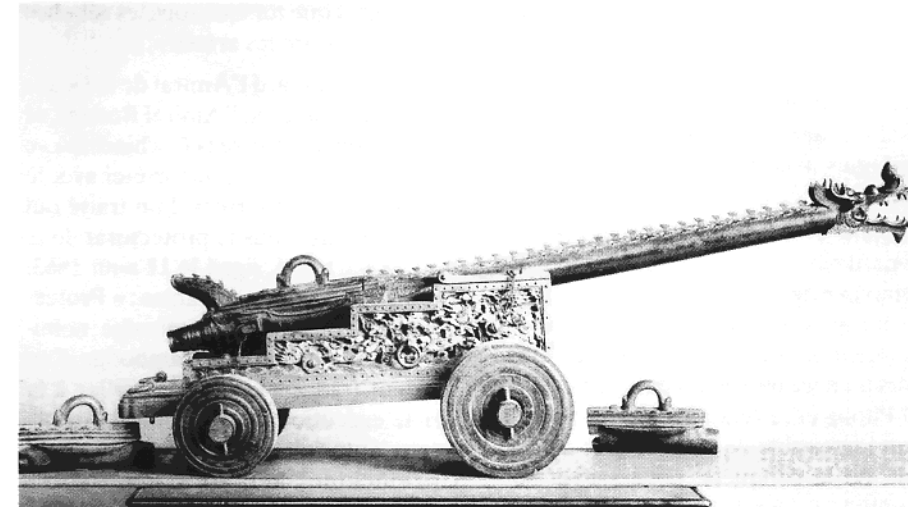
De 1799 à 1858

Les guerres de la Révolution et de l'Empire avaient trop absorbé la France et l'Europe pour qu'elles puissent se préoccuper d'expéditions lointaines et d'expansion commerciale en Orient. Il fallut attendre la Restauration pour renouer les relations de la France et de l'Annam. Gialong encouragea nos compatriotes à reprendre les échanges commerciaux avec son pays. C'est ainsi que des vaisseaux tels que « La Paix » de la Maison Balguerrie, Sarget et compagnie, puis le « Larose » et le « Henri » trouvèrent dans les ports de Cochinchine le meilleur accueil. Tenant cependant à sauvegarder l'indépendance de son pays, l'empereur se refusa à recevoir un envoyé officiel du roi de France, le Commandant de Kergariou, arrivé sur la

« Cybèle » en 1817. Gialong mourut en 1820. Un de ses fils, Minh Mang, lui succéda. Il devait inaugurer une ère d'hostilité vis-à-vis de la civilisation occidentale, du christianisme et de la France. En lettré élevé par les mandarins, savant, mais d'un caractère sombre et défiant, il portait au plus haut point le mépris des étrangers. Il chercha à extirper méthodiquement, par volonté raisonnée et calcul politique, la religion révolutionnaire. Lorsque Chaigneau, parti en congé en France avant la mort de Gialong, tenta, à son retour, de renouer avec le souverain les négociations interrompues depuis Louis XVI, il se heurta à une fin de non recevoir. Un peu plus tard, le Commandant de Bougainville, arrivé sur la frégate « Thétis », porteur d'une lettre de Louis XVIII à Minh Mang, fut éconduit, et enfin le neveu de Chaigneau fut obligé de quitter le pays. En même temps, des édits

de persécution contre les chrétiens étaient lancés dans le royaume. Ces persécutions furent un moment apaisées, grâce à la courageuse protestation du gouverneur de la Basse-Cochinchine, le Maréchal Lê Van Duyêt, qui avait connu l'évêque d'Adran et guerroyé contre les Tay Son en faveur de Gialong : « Comment ! dit-il, nous avons encore dans la bouche du riz dont nous nourrissait l'évêque d'Adran quand, chassés, traqués par les Tay Son, nous mourions de faim dans les îles du Golfe de Siam, et nous persécutons ses coreligionnaires !... »

Minh Mang tint compte, un moment, des observations du vieux général, mais à sa mort il fit profaner son tombeau. La Basse-Cochinchine se souleva et la révolte fut réprimée dans le sang. Alors et pendant le règne des successeurs de Minh Mang, les supplices et les martyres ne firent qu'augmenter. Aussi, devant un



Musée de Marine n° 2015.
Bouche à feu cochinchinoise représentant un dragon : à côté, deux culasses de rechange (G.B.).

tel état de faits, le roi Louis-Philippe se vit contraint de renvoyer une ambassade que lui expédia Minh Mang vers la fin de son règne. Sous le règne de son successeur, Thieu Tri, la France fut appelée à intervenir à une ou deux reprises pour sauver des missionnaires menacés de mort et déjà torturés. C'est le Commandant Favin-Levêque, du vaisseau « L'Héroïne », en 1843, qui sauva ainsi cinq missionnaires emprisonnés à Hué, puis le Contre-Amiral Cécile qui, en 1845, fit relâcher Mgr Lefebvre. Mais ces interventions ayant été suivies de nouvelles violences, en janvier 1847, le Commandant Rigault de Genouilly vint à Tourane avec la frégate « Victorieuse ». Au mois de mars, le chef de la division navale, le Commandant Lapierre, s'y rendit à son tour. Une conférence eut lieu : les Français demandaient que l'édit de persécution fût rapporté et que le christianisme fût toléré en Annam comme il l'était alors en Chine.

Pendant que l'on parlementait, Thieu Tri se préparait à combattre : les Annamites renforçaient leurs garnisons, 5 corvettes et des jonques de guerre venaient s'établir auprès des navires français. Un combat eut lieu le 14 avril, où nos navires coulèrent la flottille ennemie. Ne pouvant plus négocier, les Français remirent à la voile, n'ayant obtenu qu'un avantage stérile.

Dix ans plus tard, sous le règne de Tu Duc, le « Catinat », commandé par M. Lelieur de Ville Arce chargé de négocier avec l'empereur d'Annam, ayant été menacé en rade de Tourane, un nouvel engagement eut lieu. En réalité, ces interventions étaient plus néfastes qu'utiles, car si l'on arrivait parfois à sauver quelques missionnaires prisonniers, les persécutions contre les chrétiens, par raison d'État, continuaient d'autant plus violentes dès que nos forces se retiraient.

Après une nouvelle tentative de négociation, confiée à M. de Montigny et qui échoua, Napoléon III se décida à pratiquer une politique plus énergique : il était allié de l'Angleterre, venait de faire la guerre de Crimée ; il était victorieux, redouté et disposé à faire valoir la puissance et les droits de la France sur toutes les mers.

En 1858, l'expédition de Chine étant terminée, la France, de concert avec l'Espagne, décida de répondre, par une intervention armée de plus grande envergure, à la mise à mort de certains de ses missionnaires en Annam. Ainsi le point de départ de notre expédition est bien, comme le disait la reine d'Espagne aux Cortès, les attentats dont les missionnaires ont été les victimes. L'Empereur faisait une politique conforme à celle de tous les gouvernements français en n'admettant point que fussent molestés nos missionnaires, même s'il s'intéressait peu au prosélytisme catholique. Il n'y avait entre la France et l'Espagne qu'une simple entente, sans traité explicite, comme il s'en peut former pour une opération de police qui ne doit pas avoir de suite. Les faibles effectifs dont disposait l'Amiral Rigault de Genouilly, à qui était confiée l'expédition, prouvent assez qu'il ne s'agissait probablement pas, dans l'esprit de notre gouvernement, de la prise de possession d'un vaste territoire ennemi à six mille lieues de la France.

Cette expédition devait pourtant amener la conquête de la Cochinchine, puis au lendemain de la guerre de 1870 celle du Tonkin. Ainsi devons-nous réaliser au XIX^e siècle un grand empire asiatique qui venait compenser les pertes cruelles que nous avions faites un siècle auparavant.

La France en Cochinchine

L'expédition franco-espagnole, mise sous la direction de l'Amiral Rigault de Genouilly et du Colonel espagnol Conzaro, se composait de 14 bâtiments, d'un corps de débarquement comportant des compagnies de marins, deux bataillons d'infanterie et une batterie d'artillerie de marine, enfin d'un corps de Tagals de Manille. Le 1^{er} septembre, après avoir envoyé un ultimatum aux mandarins de Tourane, l'Amiral Rigault de Genouilly s'empara des forts qui commandaient la rade, et s'installait sur la presqu'île de Tien Cha. Mais, redoutant une attaque annamite, ne pouvant risquer une expédition à Hué, pleine de dangers et d'aléas, nos troupes étaient immobilisées sur place et exposées aux atteintes du climat et des épidémies. Aussi l'amiral décida-t-il bientôt de porter ses efforts du côté de la Basse-Cochinchine.

« Saïgon, écrivait-il au ministre, est sur un fleuve accessible à nos corvettes de guerre et à nos transports ; les troupes, en débarquant, seront sur le point d'attaque : elles n'auront donc ni marches à faire, ni sacs, ni vivres à porter. Saïgon est l'entrepôt des riz qui nourrissent en partie Hué et l'armée annamite et qui doivent remonter vers le nord au mois de mars. Nous arrêterons le riz : le coup frappé à Saïgon prouvera au gouvernement que, tout en conservant Tourane, nous sommes capables d'une action extérieure, et nous l'humilierons dans son orgueil, vis-à-vis des rois de Siam et du Cambodge, ses voisins, qui le détestent et qui ne seront pas fâchés de trouver l'occasion de reprendre ce qui leur a été pris ».

Après avoir détruit les forts qui défendaient le mouillage intérieur du cap Saint-Jacques, puis les ouvrages protégeant Saïgon, nos troupes s'emparèrent de cette ville le 15 février. Des opérations militaires en avril et en mai, et la prise du camp retranché de Tiên San, fortifièrent leurs positions. En 1859, Rigault de Genouilly, obligé de rentrer en France pour raisons de santé, fut remplacé par l'Amiral Page. Ses instructions étaient de signer avec l'Annam un traité où nous ne demandions ni contribution de guerre, ni cession de territoire. Nous voulions obtenir la cessation des persécutions contre les catholiques, l'installation de trois consuls dans trois ports de l'Annam, et d'un chargé d'affaires auprès du souverain. Il n'était donc question ni de fonder une colonie, ni même d'acquiescer un simple point d'appui. Telle qu'elle était, même réduite à des conditions purement morales et commerciales, la négociation échoua. Les hostilités reprirent.

Mais la guerre avec la Chine recommençait : ordre fut donné à l'Amiral Page d'évacuer Tourane et de rallier la division de l'Amiral Charner, en laissant à Saïgon une garnison suffisante pour garder les positions acquises. L'Amiral Page y laissa 700 hommes sous le commandement du Capitaine de Vaisseau d'Ariès. Ceux-ci, de mars 1860 à février 1861, tinrent contre 12 000 Annamites, commandés par le Maréchal Nguyễn Thi Phuong, la ligne de cantonnement Cholon-Saïgon.

Après la conclusion de la paix avec la Chine, la flotte et l'armée presque entière furent dirigées sur la Cochinchine, soit 70 bâtiments et une brigade de 3 500 hommes. L'Amiral Charner s'empara, en février 1861, de Ki Hoa où les Annamites s'étaient fortement retranchés, à 4 kilomètres de Saïgon. Puis il enleva tous les

points stratégiques entourant cette ville : Tong Keou, Hoc Mon, Bac Tri et Trang Bang. La province de Gia Dinh se trouvait ainsi entièrement conquise. En liaison avec l'Amiral Page, nos troupes s'emparèrent enfin de Mytho, principale position annamite sur le Mékong, qui consolidait notre conquête, qu'il ne restait plus qu'à organiser. Obligé de créer une administration de fortune, l'Amiral remplaça les fonctionnaires qui avaient disparu par des officiers auxquels il donna le titre de directeurs des affaires indigènes. Peu avant l'attaque sur Mytho, l'Amiral Charner avait envoyé un des ses officiers auprès du roi du Cambodge, porteur d'un message dans lequel il était dit que la France avait l'intention de conserver sa conquête et de fonder dans la Basse Cochinchine une colonie ; nous l'assurions de notre amitié. Le roi du Cambodge répondit par l'envoi d'une ambassade pour complimenter l'amiral. Ainsi se nouèrent pour la première fois des relations officielles avec l'antique royaume des Khmers.

En novembre 1861, l'Amiral Charner rentra en France et fut remplacé par l'Amiral Bonard. Celui-ci poursuivit la tâche commencée par son prédécesseur pour organiser notre nouveau domaine. De cette organisation, le gouvernement pouvait déjà dire à cette époque : « Notre administration fonctionne régulièrement dans toute la province conquise ; elle y a rencontré d'autant plus de facilités que,

due sans doute à l'influence exercée sur le gouvernement de Hué à la fin du dernier siècle par quelques-uns de nos missionnaires et de nos officiers, l'organisation annamite présente bien des analogies avec nos formes administratives... »

Animé d'intentions pacifiques, l'Amiral Bonard fut pourtant obligé en 1862 de s'emparer de Vinh Long pour étouffer la révolte qui se dessinait en plusieurs points du territoire. Le gouvernement de Hué, alors menacé au Tonkin par la révolte de Lê Phong et se rendant compte qu'il lui était impossible de nous arrêter dans la voie de la conquête, pour sauver son empire et gagner du temps, manifesta l'intention de traiter. Il nous envoya pour ambassadeurs deux mandarins : Phan Thanh Giang et Lam Dui Hiep. Un traité conclu le 5 juin 1862, entre la France et

Annamites que lorsque tous les rebelles auraient déposé les armes ».

Un peu plus tard l'Amiral de la Grandière, successeur de l'Amiral Bonard, et devenu gouverneur de la Cochinchine, se rendit au Cambodge pour arrêter avec le roi Norodom les termes d'un traité qui plaçait ce pays sous le protectorat de la France. Ce traité, signé le 11 août 1863, stipulait les clauses suivantes : « Protection de la France sur le Cambodge ; nomination auprès du roi du Cambodge d'un résident français chargé de veiller à la stricte exécution du protectorat, sous la haute autorité du gouverneur de la Cochinchine ; relations extérieures confiées à la France ; liberté réciproque de circulation, de commerce et de propriété pour les sujets français et cambodgiens dans le Cambodge et l'État français ; droit pour les missionnaires français de prêcher et d'enseigner ; enfin concession à la France d'un terrain situé près de Phnom Penh, et droit pour celle-ci de choisir, d'abattre, de débiter et d'exploiter dans les forêts du Cambodge les bois propres aux constructions navales ».

Mais ce traité avait été tenu secret, même envers notre envoyé au Cambodge, un jeune officier, Doudart de Lagrée, chargé d'aller dans ce pays comme observateur. Voir et s'affirmer, étaient les directives qu'il avait reçues. Il découvrit bientôt qu'à notre insu le roi Norodom avait signé un autre traité avec Mongkut, roi du Siam, qui limitait singulièrement les avantages qu'il nous avait accordés. Le Siam maintenait son droit de suzeraineté sur le Cambodge. La diplomatie et l'énergique attitude de Doudart de Lagrée, lors des

cérémonies du couronnement de Norodom, nous permirent seules de maintenir notre rang à la cour cambodgienne. Il ne devait pas être en son pouvoir, cependant, de modifier les clauses du traité par lesquelles le roi avait renoncé aux provinces d'Angkor et de Battambang. Celles-ci furent ratifiées en effet par nos diplomates à Paris, en 1867, dans un traité où la France s'engageait d'autre part à ne pas annexer le Cambodge à la Cochinchine. Il semble qu'en l'occurrence notre ministre des Affaires Étrangères ait sacrifié avec quelque précipitation des avantages que nous ne devions reconquérir que quarante ans plus tard.

A cette même époque, d'ailleurs, des négociations plus graves, menées à Paris, mettaient en jeu toute notre conquête en Indochine.

Tu Duc, en 1862, n'avait traité avec la France que pour se ménager le temps de vaincre les insurgés du Tonkin. Aussi, dès le lendemain de l'accord, tenta-t-il de recouvrer les provinces de la Basse-Cochinchine auxquelles il était attaché par des liens familiaux et religieux. Il offrait de racheter ce territoire moyennant une certaine somme à débattre. Il envoya à cet effet Phan Thanh Giang à Paris. Les projets que celui-ci avait à soumettre étaient les suivants : « Rétrocession des trois provinces de Cochinchine moyennant un tribut de 40 millions ; droit de résidence accordé aux Français dans trois ports de l'Annam ; libre commerce dans l'intérieur et possession de Saïgon ».

Le Lieutenant de Vaisseau Aubaret, aide de camp de l'Amiral Bonard, fut chargé de rédiger un mémoire relatif à ces propositions. Il suggéra de profiter des dispositions connues de la cour de Hué et de restituer toutes nos conquêtes contre promesse d'un tribut annuel ou, tout au moins, d'une forte indemnité versée en une fois. Nous n'aurions conservé que Saïgon, Cholon et le Cap Saint-Jacques, avec une zone étroite le long du Donnai, et le protectorat des six provinces de la Cochinchine. Le gouvernement impérial s'arrêta à un système d'occupation restreinte qui nous laissait, outre les trois points ci-dessus indiqués, la ville de Mytho et le poste de Thu Dâu Mot. Ces résolutions furent tenues secrètes et le Lieutenant Aubaret, nommé consul à Bangkok et résident éventuel à Hué, fut chargé d'aller proposer à Tu Duc le projet de traité dont il était le principal auteur. Lorsqu'il partit, en décembre 1863, nul ne soupçonnait encore que nous renoncions à la conquête dont l'Amiral de la Grandière organisait les ressources. Le désir d'apaiser l'opinion, en sacrifiant la Cochinchine pour le Mexique et l'appât de l'indemnité promise par l'Annam, avaient décidé les ministres de Napoléon III.

L'Amiral de la Grandière, dès qu'il eut connaissance du projet Aubaret, opposa à celui-ci des objections fortes et énergiques, déclarant qu'il serait aussi coûteux et difficile de maintenir l'occupation restreinte que de garder les trois provinces. Il se fit l'écho, dans ses rapports au ministre de la marine, des protestations des Français de la colonie. Le ministre, M. de Chasseloup-Laubat, le jeune Lieutenant de Vaisseau Rieunier, aidés et soutenus par l'Amiral Rigault de Genouilly, menèrent alors à Paris une véritable campagne dans la presse et auprès du

Parlement qui, après une intervention de M. Armand à la Chambre, devait aboutir à l'envoi de nouvelles instructions au Lieutenant Aubaret. Les provinces conquises restaient françaises, Vinh Long seul, suivant les clauses du traité, était remis à Phan Thanh Giang qui devint gouverneur de cette province.

Tu Duc ne se tenait pas encore pour vaincu, et bientôt il s'ingénia, pour rendre notre occupation impossible, à susciter de fréquents soulèvements, tant en Cochinchine qu'au Cambodge. Des agitateurs nombreux surgissaient de tous côtés, parmi lesquels il faut citer comme les plus actifs : Asoa et Pu Com Bo. Phan Thanh Giang, lettré intelligent et honnête, eut, dès ce moment, une tâche des plus ingrates à remplir. Témoin oculaire de la puissance de la France, il s'efforçait de persuader à son gouvernement que la lutte était impossible et, d'autre part, il était obligé de respecter les ordres de Tu Duc et de favoriser les mouvements hostiles provoqués dans tout le pays par les émissaires de la cour de Hué. Ayant à faire face à des embûches continuelles et à des soulèvements qui risquaient de mettre en danger l'avenir de notre colonie, l'Amiral de la Grandière, après en avoir référé à son gouvernement, décida bientôt de prendre l'offensive et de s'emparer des trois provinces occidentales. Il réunit dans le plus grand secret des colonnes mobiles qu'il concentra à Mytho et, le 20 juin 1867, somma le Maréchal Phan Thanh Giang de livrer à nos soldats les places fortes occupées par ses troupes. Convaincu de l'inutilité de la résistance, ce dernier donna l'ordre aux gouverneurs de Vinh Long, Chaudoc et Ha Tien de recevoir nos garnisons. Il avait ainsi empêché une effusion de sang inutile. Mais obligé par les circonstances à transiger avec l'honneur de ses ancêtres, il refusa l'asile que lui offrait l'Amiral de la Grandière et s'empoisonna avec de l'opium. Il mourut le 7 juillet 1867. L'amiral fit transporter son corps au village où il était né et l'y fit ensevelir avec les honneurs militaires.

L'occupation des trois provinces occidentales achevait la conquête de la colonie de la Cochinchine française, délimitée par des frontières naturelles et constituée par la plaine basse, jadis cambod-

gienne, distincte du montueux Annam.

Ce que l'Amiral Charner avait commencé, ce que l'Amiral Bonard avait cru terminer par le traité de juin 1862, l'Amiral de la Grandière l'a véritablement achevé ; c'est à lui que l'on doit la résolution, à la fois sage et hardie, qui a débarrassé la France à temps du souci des rébellions annamites. Trois ans après, l'Empire devait succomber, la guerre de 1870 allait affaiblir la France au point que la Cochinchine ne pouvait plus peser que d'un poids bien faible dans les préoccupations du gouvernement.

Que serait-il advenu de l'Indochine française si, en 1870, les Annamites avaient été encore en possession des trois provinces, et si, à ce moment-là, un soulèvement fomenté depuis longtemps et soutenu par toutes les forces de l'Annam, avait assailli les faibles forces auxquelles nous ne pouvions envoyer de secours ?

Lorsque la catastrophe se produisit, l'Annam était encore étonné du coup que l'Amiral de la Grandière lui avait porté ; il avait perdu les positions qu'il tenait sur le flanc de notre colonie ; il n'était plus en état d'agir comme il l'aurait été trois ans auparavant.

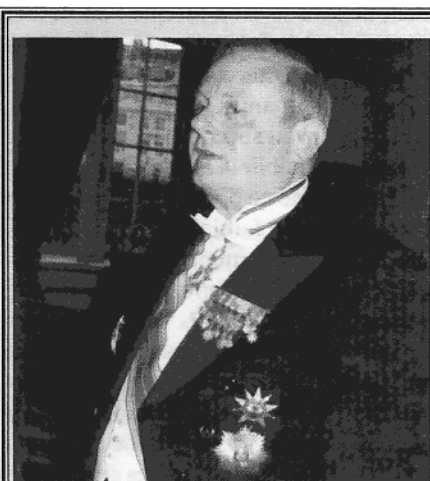
On peut donc considérer que l'occupation des trois provinces, qui a été reprochée à l'Amiral de la Grandière comme intempestive et prématurée, a très probablement sauvé la colonie. La période de conquête et d'occupation militaire a duré, on le voit, jusqu'en 1868.

Armand MEGGLÉ
L'Indochine
(Société Française d'Éditions, 1931)



Amiral de la Grandière

NÉCROLOGIE



Vice-président de l'ANAI pendant dix-sept ans, l'Ambassadeur Pierre Gorce est mort à quatre-vingt-neuf ans le 28 octobre 2006.

Breveté de l'École nationale de la France d'Outre Mer (1935-1937) et plus tard directeur des études à l'Institut des hautes études d'Outre-Mer (1961-1963), il représenta la France en Indochine, en Albanie,

en Irak, en Indonésie et au Danemark.

Mais nous sélectionnerons deux tranches de sa vie qui parlent directement à notre cœur. Lieutenant au 6^e Régiment d'Infanterie Coloniale pendant la guerre 1939-1940, il fut cité par le Commandement et aimé de sa troupe.

Au Cambodge de 1947 à 1961 comme chef de cabinet du haut-commissaire, puis haut-commissaire, puis ambassadeur, avec une incursion à Saïgon comme chef de cabinet du haut-commissaire en Indochine (1948-1950), il était pour nous la référence et pour les Cambodgiens le recours.

En le remerciant de sa compétence et de sa fidélité, nous regrettons presque de ne pas lui avoir demandé davantage.



L'Adjudant-Chef Henri Bernard, ancien président de la Section du Val de Marne, est mort à soixante-dix-huit ans le 10 décembre 2006. Pilote d'hélicoptère de l'armée de l'air, il avait accompli des missions d'évacuation sanitaire pendant la bataille de Dien Bien Phu jusqu'au jour où son appareil fut abattu et lui gravement blessé. Officier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire, il était avant tout un homme de cœur, apprécié de toute l'ANAI de la région parisienne. La première attaque du mal qui devait l'emporter s'est produite sur les marches du temple du Souvenir Indochinois.

SECTION DE L'ALLIER
Président : M. Jean-Claude ROUVIÈRE
Résidence Nomazy F4/303
03000 MOULINS

8 juin : Le matin, le Président, la famille Wagner, Mme Berthe Chaptard et Maurice Lépinay ont déposé des fleurs au Rond Point des Anciens d'Indochine de Montluçon. Le drapeau était porté par Charles Wagner. L'après-midi, tandis que Charles Wagner et sa famille représentaient l'ANAI au monument aux morts de Montluçon, le Président et notre Porte-drapeau se sont rendus à Gannat, au monument des anciens d'Indochine. Paul Gautier et le Comité du Souvenir Français qu'il préside ont commémoré le 8 juin en déposant une gerbe au monument aux morts de Gannay sur Loire.

Mlle Marguerite Pognié de l'ANAI et le Colonel Berthault de Rhin et Danube ont assisté à la cérémonie au monument aux morts de Vichy.
2 septembre : Les Colonels Paul Bourgougnon et Camille Moulin ont déposé une gerbe au monument aux morts de Vichy pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale (reddition du Japon).
Le Président, notre drapeau et une vingtaine de fidèles ont commémoré la fin de la seconde guerre mondiale en déposant une gerbe à la stèle du souvenir indochinois à Noyant.
Les Colonels Paul Lavergne et Bertrand de Montmorin nous ont quittés cet hiver, notre ami Nguyễn Van Chung à l'automne. Notre chère Claudine Ott, l'épouse de notre ancien président de section, est morte le 21 octobre à l'issue d'une longue maladie.

SECTION DE L'AUBE
Président : Commandant Guy LETROUIT
17, rue Jules-Ferry
10400 NOGENT SUR SEINE

28 août : Troyes, le Président et le Porte-drapeau représentaient l'ANAI lors de la cérémonie de prise de fonctions de M. Nacer Meddah Préfet de l'Aube.
10 septembre : Mailly le Camp, aux « Portes ouvertes » du camp de Mailly, l'ONAC offrait, dans son stand, une place à la section. Les trois tableaux présentés attirèrent un public très intéressé par l'histoire de l'Indochine : une carte de l'Indochine aménagée et complétée par les nombreux événements survenus après 1954 et après 1975, un tableau complété par des photographies montrant les origines et les missions de l'ANAI de 1917 à nos jours, un tableau rappelant les « Combat-

tants d'Indochine », notamment les « Commandos Marine en Extrême-Orient ».
7 octobre : Troyes, l'assemblée générale s'est tenue à l'Hôtel du Petit Louvre sous la présidence du Général Guy Simon et en présence Mlle Sophie Ravailhe Directrice de l'ONAC, représentant M. le Préfet, de M. Manuel représentant M. Baroin Maire de Troyes, de M. Landreat Maire de Pont-Ste-Marie, de Mme Marie Lê Quan Directeur du Bulletin, du Médecin-Colonel Masson, des Colonels Coët, Ricoux, Collignon, Dupuis et de nombreux amis de l'Yonne et de l'Aube.
Trois tableaux concernant l'Indochine et l'ANAI furent présentés à nos invités. La lecture d'un passage de l'allocution du Général Thorette du 31 août 2004 à Fréjus, complétait cet important rappel.

La situation des dossiers de naturalisation de trois vieilles dames Indochinoises fut évoquée. Des informations concernant la convention ANAI/ONAC du 3 juillet 2006 furent données par le Général Simon.
Une projection de diapositives commentées « Éveil et naufrage d'une nation », rappelait succinctement l'histoire de l'Indochine et de ses populations de 1924 à nos jours. Les actions de l'ANAI après le 30 avril 1975 furent évoquées.
Devant le monument des combattants morts pour la France en Indochine, le drapeau de la section fut confié à notre nouveau Porte-drapeau M. Dang Vi Khanh. La disparition au dessus du Tonkin en 1951 du Général de Corps d'Armée Aérien Hartemann et de ses compagnons fut évoquée. Deux gerbes (ANAI-ACUF) furent déposées en hommage à nos frères d'armes tombés en Indochine. L'hymne national fut chanté par les membres de l'ANAI, leurs amis et leurs invités.
11 octobre : Troyes, du 11 au 26 octobre, une exposition « La guerre d'Indochine » a été organisée par M. Jonet Directeur du centre départemental de documentation pédagogique de l'Aube et le Colonel Ricoux avec la participation de l'ONAC et de l'ANAI.
18 octobre : Troyes, la conférence de Mme Geneviève de Galard et du Docteur Hurdebourcq : « De l'Indochine au Vietnam 1946-2006 » était organisée par M. Jonet Directeur du CDDP de l'Aube avec le concours de la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny, de l'ONAC, de l'ANAI et de l'ACUF. La présence de nombreuses personnalités civiles et militaires témoignait du caractère exceptionnel de cette conférence animée par M. Christian Lambert, Docteur en histoire.
2 novembre : le Président représentait la section au pèlerinage annuel du souvenir Indochinois de la région parisienne.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Président : Colonel André GROUSSEAU
27, cours Gambetta
13100 AIX-EN-PROVENCE

1^{er} septembre : Fréjus : Nous avons affrété un car de 60 personnes afin de nous rendre à la

Nécropole des anciens d'Indochine pour un moment de recueillement et un dépôt de gerbes.
11 septembre : Aix en Provence : Nous avons accompagné M. Hubert Derache, nouveau Sous-Préfet de l'arrondissement, lors du traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts de la ville. Nous avons également pris part à une importante réunion du Monde Combattant afin d'organiser la gestion de la nouvelle Maison du Combattant, sous la direction de notre Vice-Président et ami Henri Garric.
16 septembre : Aix en Provence : 10 h 30, à l'invitation du Colonel Jean-Luc Padovani, nouveau commandant du lycée militaire, nous avons assisté à la cérémonie de rentrée scolaire présidée par le Général Koessler.
25 septembre : Aix en Provence : 11 h, stèle des combattants d'AFN. Journée d'hommage national aux Forces Supplétives ou assimilées ayant servi en Algérie. C'est en accord avec l'ensemble du Monde Combattant que nous n'avons pas assisté à cette cérémonie. N'ayant nullement l'intention de devoir subir le même discours injurieux que l'an dernier, nous fumes contraints d'adopter cette décision extrême.
30 septembre : Salon de Provence : Reporté suite aux caprices du temps, le forum des associations s'est déroulé ce samedi. Fidèlement, le Comité de Salon de Provence a tenu le stand de l'ANAI parmi plus de 200 associations sur les 530 que compte la ville. De nombreux visiteurs et personnes intéressées par l'histoire de notre pays. Journée réussie. Le Comité a enregistré plusieurs nouvelles adhésions ; bienvenue à MM. Guy Ferrand, Bernard Falmet, Robert Laissus, Yves Martin. Tous nos remerciements à Claude Marie notre fidèle Porte-drapeau.
4 octobre : Salon de Provence : La Présidente du Comité, Nadia Boucharenc, a assisté au cocktail organisé à la Base aérienne 701 pour l'arrivée du Général Gratien Maire.
11 octobre : Salon de Provence : Cérémonie à la Base aérienne 701 pour toute l'équipe de la Patrouille de France : pilotes et mécaniciens. Belle démonstration du programme

2006, impressionnant. La Présidente du Comité représentait l'ANAI.
21 octobre : Aix en Provence : 11 h, cimetière St-Pierre, journée du souvenir au Mémorial National des Français d'Algérie et Rapatriés d'Outre-mer. Levée des couleurs, dépôt de gerbes, sonnerie aux morts, minute de recueillement. Allocutions de M. René Andros Président du Mémorial, M. Jean Chorro Premier Adjoint délégué aux rapatriés et Mme Maryse Joissains-Masini Député-Maire d'Aix-en-Provence. Importante délégation de l'ANAI.
2 novembre : Aix en Provence : 10 h 30, en cette journée de commémoration des défunts, les associations d'anciens combattants, sous l'égide du Souvenir Français et du Souvenir Indochinois ont rendu hommage aux morts de toutes générations et tous conflits. Comme chaque année, accompagné des personnalités civiles et militaires, nous nous sommes recueillis devant le monument du Souvenir Indochinois érigé au cimetière St-Pierre. Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, le Colonel André Grousseau a rappelé le sacrifice des Montagnards au service de la France, en insistant sur le silence coupable de la communauté internationale y compris celui de la France devant l'extermination en cours de ces peuples. Pour clore ce moment de recueillement et selon la tradition, nous avons procédé au cérémonial du bâtonnet d'encens.
SECTION DU CALVADOS
Président : M. Marcel MARION
La Porte du Parc
14230 NEUILLY-LA-FORÊT
8 juin : Cérémonie du souvenir au monument aux morts de Caen, en présence des autorités civiles et militaires, un seul peloton de Gendarmerie ; nous aurions aimé une plus grande participation militaire. La journée des anciens d'Indochine fut également commémorée à Bayeux, Lisieux, Vire et Isigny.
14 juillet : Fête nationale à Caen, manifestation importante à 18 h avec le concours du 18^e Régiment de Transmissions de Bretteville sur Odon. Remise de décorations à deux membres de la Section, Louis Houteville chevalier de la Légion d'Hon-

neur, et Albert Saucey médaille militaire.
15 octobre : Notre repas-baguettes d'automne « au petit chinois » à Caen : 58 convives, difficile d'être plus nombreux, repas toujours exceptionnel et ambiance toujours chaleureuse. Deux membres de la Section sont élus au conseil départemental de l'ONAC : Monique Broc et Marcel Marion.
SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME
Président : M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT
29, cours Genêt
17100 SAINTES
Ce trimestre aurait été sans histoire si nous n'avions pas partagé les drames dus aux tornades exceptionnellement violentes au Centre Vietnam. Nos 110 sampaniers ont perdu leurs sampans et l'école a disparu dans les eaux avec le mobilier et les livres.
Notre journée « Fruits de Mer » a été une belle réussite, gastronomique et financière, grâce à l'équipe de Jacques Hillairet. Notre messe annuelle à St-Pierre de Royan a connu des difficultés, le clergé n'ayant pas réalisé qu'elle coïncidait avec la messe des défunts de la paroisse. Nos porte-drapeau en ont été victimes.
Le Préfet de Charente-Maritime a nommé Huc de Vaubert conseiller départemental de l'ONAC où il siège à la commission « Mémoire et Solidarité ». Huc de Vaubert était présent le 11 novembre à La Rochelle, avec le Délégué Serge Joussemet, et représenté à Saintes par le fidèle Porte-drapeau Claude Dassonville, à Royan par le Président-adjoint Jean Vieulle et le Délégué Michel Coulaud, à Rochefort par l'excellent Vice-Président Claude-Jean Lesage très engagé dans l'Ecole des Sous-Officiers de l'Armée de l'Air, où il fait un travail magnifique.
Le Têt de l'année du Cochon sera célébré le 18 janvier à St-Jean d'Angély et le 23 janvier à La Rochelle, en attendant de nous retrouver très nombreux le 24 mars à notre assemblée générale, honorée par l'intervention du Colonel Huynh Ba Xuan « oublié 23 ans dans les geôles du Viêt Minh ».

SECTION DE LA CORRÈZE **Président : M. Jean JUGE** **La Faucherie** **19210 LUBERSAC**

La réunion annuelle a eu lieu à Lubersac le 21 octobre, avec une participation du tiers de l'effectif ; les déplacements se font de plus en plus difficiles.

Le quorum n'ayant pas été atteint, il n'a pas été possible de renouveler le Bureau. Je demande à chaque adhérent d'adresser un courrier pour faire acte de candidature à quelque poste que ce soit, le secrétaire-trésorier demandant sa relève pour raison de santé. Bureau : Président d'honneur : Général Pierre Crousillac, Président : Jean Juge, Secrétaire et Trésorier : André Boisdevesy. La situation financière est bonne.

SECTION DES CÔTES D'ARMOR **Président :** **M. Jean LE CAM** **88, rue de la République** **22680 ÉTABLES-SUR-MER**

D'une manière générale les relations sont excellentes et facilitées par la présence d'un comité d'entente inter-associations. Présence à toutes les cérémonies avec la participation des deux porte-drapeau de la section (Corps expéditionnaire : Mme Le Cam et ANAI : Pierre Reux). Présence aux réunions préfectorales du Président et du Vice-Président. Nominations récentes du Président Le Cam aux commissions de l'ONAC « action sociale, porte-drapeau, carte du combattant ».

SECTION DES DEUX-SÈVRES **Président : Colonel Daniel BAUDIN** **10, rue Louis-Pergaud** **79000 NIORT**

Nos repas-baguettes mensuels continuent à rassembler une vingtaine de convives satisfaits de se retrouver. Un déjeuner supplémentaire a été organisé le 2 septembre pour l'anniversaire de la capitulation japonaise. Le banquet de fin d'année a eu lieu le 3 décembre. L'âge que nous atteignons rend les déplacements parfois difficiles ; ces réunions d'amis bien orga-

nisées sont excellentes pour la cohésion de la section. Selon la tradition, le 1^{er} novembre nous nous sommes rendus au cimetièr des Sablières à Niort, devant le monument construit par la section, pour honorer les morts pour la France en Indochine. Dans la nuit du 8 au 9 mai, des vandales ont saboté le rond-point des Combattants d'Indochine en arrachant les panneaux. Nous avons eu la tristesse de perdre trois membres de notre section : M. Vincent Ferran le 19 juillet, Mme Christiane Languard le 9 août, M. Paul Jamet le 10 août.

SECTION DES FLANDRES **Président :** **M. Louis CARON** **16, avenue du Président-Hoover** **59800 LILLE**

La Section aide Mme Nguyen Thi Kim Phuong, réfugiée vietnamienne dont le père servait dans l'armée française et dont la demande d'asile politique est en cours d'examen. Mme Brigitte Tran, présidente de l'association « Sourire du Vietnam », s'est rendue au Viêtnam dans la région de Pleiku où elle a pu vérifier la bonne utilisation des fonds recueillis lors de la dernière fête du Têt organisée par notre section. Nous préparons activement la prochaine fête du Têt qui aura lieu le 4 février 2007. Notre assemblée générale se tiendra le 29 avril 2007.

SECTION DE LA GIRONDE **Président :** **M. Jacques PUJOL** **95, rue Jules-Steeg** **33500 LIBOURNE**

Le 7 juin à l'occasion de la journée nationale des morts pour la France en Indochine, M. Marcel Berthomé, Maire de St-Seurin sur l'Isle et membre de l'ANAI, a organisé dans sa ville une cérémonie d'hommage au Général Raoul Salan, en inaugurant une place portant son nom. La cérémonie était rehaussée par la présence d'un invité d'honneur, Victor Salan, fils du général. Une plaque commémorative et une stèle ont été dévoilées à cette occasion. On notait la présence de nom-

breux membres d'associations, notamment de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire avec leurs drapeaux. Un accueil chaleureux a été réservé à la délégation de l'ANAI.

Le 20 juillet, cérémonie à l'école de gendarmerie avec exposition de l'ANAI, panneaux et vitrine, à l'occasion du baptême de la promotion portant le nom du gendarme Carreyre, décédé en service commandé le 19 mars 1950 en Indochine.

SECTION DU HAINAUT **Président :** **M. André VANDROTH** **Plein Ciel 2 – Bât. C – Appt. 27** **59770 MARLY**

Notre ami, le Major Gilbert Monnier, a été promu officier de la Légion d'Honneur à titre militaire. La Ville de Vieux Condé avait organisé une cérémonie le 24 septembre pour fêter l'enfant du pays, son anniversaire (25 septembre) et sa décoration. Celle-ci lui a été remise par le Major Otto Willems à la suite du discours du Maire Serge Van Der Hoeven.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE **Président :** **Colonel Maxime SCOT** **46, rue des Crouzettes** **31120 PORTET-SUR-GARONNE**

Le 1^{er} novembre nous avons honoré notre monument indochinois, fleuri à longueur d'année par la Mairie, au cimetière de Salonique à Toulouse. Le 11 novembre la section a participé à une cérémonie exceptionnelle à St-Gaudens : inauguration d'une stèle de la Liberté, pèlerinage au monument des trois maréchaux pyrénéens : Joffre, Foch, Gallieni, dont deux anciens d'Indochine. Après la cérémonie, trois anciennes de Langson, Mmes Jaeger, sa sœur et une amie ont remis au Président un ouvrage composé en son temps par M. Jaeger sur « Langson le 9 mars 1945 » d'après les archives de l'Amicale des Anciens de Langson (aujourd'hui dissoute). La prochaine assemblée générale se tiendra le dimanche 14 janvier 2007 à Quint-Fonsegrives. Notre exposition sera présentée le 8 mai en Mairie d'Auterive.

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE **Président : Commandant Jean HAMON** **37, rue de la Haute Ville** **35440 MONTREUIL-SUR-ILLE**

La Section est endeuillée par quatre décès : Colonel Saulnier le 31 août, Colonel Lemaitre le 17 octobre, M. Gernigou le 22 octobre, Mme Rossignol le 27 octobre. Délégation et drapeau ont participé aux obsèques de ces fidèles adhérents. Le 6 juillet, le Président a assisté à l'installation du conseil de l'ONAC, dont il est membre. Le 25 août, le Président est invité au cocktail de départ de Mme Bernadette Malgorn, Préfète de Région. L'ANAI regrettera beaucoup le départ de cette personnalité, dont le père était un ancien d'Indochine. Le 18 octobre, 50 membres de la section se sont retrouvés au « Palais de Chine » pour un repas asiatique particulièrement bien réussi, dans une excellente ambiance.

SECTION DES LANDES **Président : Commandant Jean-Yves DROUET** **18, rue du Béarn** **40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT**

Le 17 juillet, nous apprenions la mort de notre adhérent M. Maurice Anfray. A la cérémonie d'adieu, en l'église Notre Dame de Mimizan, assistaient de nombreux amis. Le Président, le Vice-Président et la Trésorière de la section étaient présents aux côtés de la famille. Le 10 octobre, l'ONAC des Landes organisait une réunion à la Préfecture pour procéder à l'installation, pour un mandat de trois ans, du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation. La Section des Landes de l'ANAI est représentée dans les commissions « Mémoire » et « Solidarité ». Le 12 octobre, 38 membres de la Section ont pu visiter la Base Aérienne 118 « Colonel Rozanoff » de Mont de Marsan. D'abord accueillis par le Lieutenant Maurice, officier des relations publiques, les visiteurs assistèrent à la projection du film « L'Armée de l'Air en Indochine », réalisé par le service historique de l'Armée de l'Air.

Puis ils se rendirent à l'Espace Rozanoff, musée historique de la Base et du CEAM, où sont exposés les documents d'archives représentant les débuts de l'aviation dans les Landes, avec les souvenirs des records battus par les aviatrices Hélène Boucher, Andrée Dupeyron, et les nombreux faits marquants de l'évolution de la Base depuis l'occupation allemande jusqu'à nos jours.

Au Centre de Détection et de Contrôle aérien, on leur présente la salle de Contrôle « Marina » qui assure la surveillance aérienne du quart sud-ouest de la France grâce à des moyens radars et télévisuels de dernière génération. Puis c'est à l'escadron « Chasse » qu'ils purent tout à loisir admirer et toucher l'avion « Rafale » dont le premier escadron opérationnel vient de se mettre en place à St-Dizier. Enfin à l'invitation du Commandant de Base et Délégué Militaire Départemental, le Colonel Carré, ils se rendirent dans les salons du mess des officiers pour partager le repas de service. En remerciement, le Président de Section remit au commandant de Base la médaille d'honneur de l'ANAI.

SECTION DU LANGUEDOC **Présidente : Madame Minatchi CHARVÉRIAT** **15, chemin la Tramontane** **34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ**

Entre le 3 juillet et le 8 octobre la section a participé aux commémorations suivantes : hommages aux marins morts à Mers El-Kébir, commémoration du débarquement des troupes françaises en Provence et fête des parachutistes. Le 12 septembre : Le bureau était présent à la journée bouddhiste des défunts « Pchum Ben », en présence du vénérable Touch Sarith. Prières en mémoire du Professeur Navarranne, notre ancien président, et du Général Poulet qui a commandé l'EAI (Ecole d'Application de l'Infanterie) de 1999 à 2002, ami de l'ANAI. Le 21 octobre : Assemblée générale à Juvignac. Présence de M. Bouisseren, représentant Mme le Maire de Juvignac, de Mme Latapie-Sudret, Directrice de l'ONAC, du Général de Division Jacops, commandant l'EAI, du Général de Brigade Ber-

naille, commandant l'EMSAM (Ecole Militaire Supérieure d'Administration et du Management) et du Général Forrer, Président du CEACH (Comité d'Entente des Anciens Combattants de l'Hérault). Les adhérents ont félicité le Chef d'Escadron Billaud pour sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur et M. Paul Laurent pour sa nomination au grade de chevalier de l'Ordre National du Mérite. Ils ont également souhaité la bienvenue à neuf nouveaux adhérents : Mmes Yamina Arab, Marie-Christine Boyer, Hélène, Pascal, Sylvie Bonnier, Poty, MM. Henri Doussot, Louis Durupt et Mathieu Emmerly. Par contre la section a regretté la disparition, depuis l'assemblée générale 2005, de treize membres ou sympathisants : le Professeur Navarranne, le Général Poulet, le Général Poty, le Colonel Vial, le Lt-Colonel Panisse, MM. Chapot, Chebila, Dalet, Fages, Midon, Nguyen, Rieux et Mme Nguyen Thi Dang.

Le 7 décembre : Conférence du professeur René Baylet, à l'EMSAM, sur les maladies tropicales (dengue, encéphalite japonaise et chikungunia).

SECTION DE LA LOIRE **Président : Monsieur Robert CHAZELLE** **40 bis, Rue Dorian** **42700 FIRMINY**

La section a été attristée par quatre décès : le 6 août Mme Andrée Chirol, veuve de Julien qui a combattu de 1946 à 1948 à Ninh Binh, le 6 septembre André Bossu, engagé à La Légion à 16 ans, en octobre Roger Bornard décédé très discrètement. Et Mme Claudette Servièrre, veuve de Paul Servièrre ancien vice-président de la section décédé il y a trois ans, et qui est partie après beaucoup de souffrances le 22 août. Le 24 septembre la section a tenu son assemblée générale au restaurant La Sauzée dans la plaine du Forez, en présence de M. Jean-François Chossy député de la Loire, du Colonel Godefroy Dacre-Wright président de la section de la Loire de la FARAC, et de M. Charles Perrot, président des Médaillés Militaire de Roanne. Soixante-dix personnes ont participé au repas, qui s'est terminé sur un air de musique qui a rappelé leur jeunesse aux anciens.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE **Président :** **M. Pierre VILAINE** **5, rue Hector-Berlioz** **44300 NANTES**

Le 12 avril : Pour fêter le 90^e anniversaire de l'ONAC, son conseil départemental s'est réuni dans les salons de la Préfecture, sous la présidence de M.le Préfet. Des enfants (CM1-CM2), parrainés par des présidents d'associations, dont celui de l'ANAI, assistaient à cette manifestation. Les missions de l'ONAC furent présentées aux enfants par la Directrice Evelyne Pinthier, et un vœu s'inspirant des valeurs du monde combattant fut formulé par les enfants et adressé au Président de la République. Un goûter très apprécié clôtura cette réunion bien sympathique.

Au renouvellement du conseil départemental de l'ONAC, la candidature du Président Vilaine a été retenue par M. le Préfet le 22 septembre au titre des commissions « Mémoire » et « Solidarité ».

Le 25 septembre : le drapeau de l'ANAI flottait au milieu de quarante autres rassemblés pour rendre hommage aux Harkis. Le 10 novembre : au Lycée Clémenceau le Président a assisté au vernissage de l'exposition de l'ONAC sur « la grande guerre ». La section se réjouit de l'arrivée de Mlle Amélie Sibilat, et de M. Yves Gourdelin. Mais elle déplore le décès de MM. Jean-Claude Mizin (71 ans) et Marcel Queguiner (81 ans) ancien porte-drapeau de la section. L'ANAI était présente avec le drapeau à leurs obsèques.

SECTION DE LA MANCHE **Président : Colonel Paul LAURENT** **12, rue de Normandie** **50180 AGNEAUX**

Comme chaque année, le dimanche 24 septembre, l'assemblée générale des Croix de Guerre et Valeur Militaire de la Manche nous a donné l'occasion d'une réunion. Après un dépôt de gerbes au monument aux morts de Coutances, un vin d'honneur offert par la ville, nous sommes retrouvés au restaurant « le Cositel » pour un repas chaleureux, malgré quelques absents pour raison de santé.

Julien Liegeois pour la première fois ne s'était pas joint à nous. Il s'est éteint le 7 novembre. Le 13 novembre en début de messe le Colonel Laurent a rappelé les grandes lignes de sa vie, notamment trois ans en Indochine au 22^e RIC de 1948 à 1951 en Cochinchine, la croix de guerre TOE et la médaille militaire. Le diplôme d'honneur de porte-drapeau avec palme n'a pu lui être remis le 11 novembre, non plus que la médaille d'honneur de la ville de St-Lô qui venait de lui être décernée. Dix-huit drapeaux entouraient son cerueil qu'une foule nombreuse a béni.

SECTION DU MORBIHAN **Président : Général Jacques MOREAU** **9, rue du Manoir de Trussac** **56000 VANNES**

Réception de la promotion « Indochine » : La 7^e promotion de l'EMIA s'est réunie à Vannes le 19 septembre pour célébrer son 60^e anniversaire. Une cérémonie s'est déroulée autour du monument aux morts en présence des autorités civiles et militaires avec un piquet d'honneur du 3^e RIMA. L'ONAC avait lancé des invitations aux associations patriotiques, qui se sont rassemblées, nombreuses. Discours, dépôt de gerbe, vin d'honneur offert dans les salons de l'Hôtel de Ville. Une délégation importante de l'ANAI a participé à cette cérémonie. Banquet automnal : Le 7 octobre la section s'est réunie à Ploemel près d'Auray, au restaurant « Au vieux logis », pour son banquet d'automne. Soixante-huit convives se sont retrouvés dans une ambiance de bonne camaraderie pour partager un excellent repas, au cours duquel a été tirée la tombola traditionnelle. Un accordéoniste animait merveilleusement cette réunion.

Anniversaires des religieuses vietnamiennes de la congrégation du Saint-Rosaire : En 1996 quatre religieuses vietnamiennes du Saint-Rosaire sont arrivées à Vannes. Cette année, elles ont décidé de fêter solennellement le 10^e anniversaire de leur installation à Vannes en même temps que le 60e anniversaire de la fondation de leur congrégation à Saïgon. Le moment principal de la journée a été la messe de 11 h à la cathédrale, présidée par

Mgr Centene, évêque de Vannes, en présence de Mgr Gourvès son prédécesseur qui avait accueilli ces religieuses à leur arrivée. Plusieurs prêtres dont deux vietnamiens, ont concélébré la messe et les Vietnamiens de Vannes ont assuré les chants dans leur langue maternelle. La cathédrale était comble. La supérieure générale de la congrégation était présente et a retracé les 60 ans de leur existence.

A l'issue de l'office, un vin d'honneur et un repas ont été offerts aux participants vietnamiens et aux invités à la maison du diocèse. Par la suite chants et danses traditionnels ont égayé l'assemblée qui a pu admirer les évolutions de trois petites filles de 5 et 6 ans.

Cérémonies du 1^{er} novembre : Les autorités civiles et militaires se sont rendues dans les deux cimetières de Vannes pour y rendre hommage aux militaires morts pour la France. Au cimetière de Boismoreau se trouvent les tombes de trois soldats annamites morts en 1918. La section entretient et fleurit leurs tombes.

SECTION DE L'OISE **Président : M. Michel CHANU** **13, rue Coqueret** **60350 ATTICHY**

Deux décès viennent de nous attrister profondément. Celui du Colonel Michel Brassens « figure » du monde combattant de notre région et celui de notre ami Georges Valdin ancien Président des Marins de l'Oise. Les hommages rendus furent exceptionnels.

Notre Président est quelquefois contraint de porter le drapeau lors des cérémonies, car René Vicaire et Rodolphe Peltier n'ont pas trouvé de successeurs ; de nouveau nous lançons un appel pour assurer cette fonction d'honneur. Michel Chanu, comme depuis 20 ans, assurera le transport.

Accompagné de son épouse il a procédé à une exposition à la cité scolaire d'Amiens les 28, 29 et 30 novembre (près de 2 000 élèves).

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 11 mai, dans le magnifique village de St-Jean aux Bois.

Nos traditionnels repas d'amis remportent un succès indéniable. Le dernier a rassemblé trente-quatre convives.

Notre Président est de nouveau réélu au sein de la commission « Mémoire » de l'ONAC de Beauvais. Au nom de notre section il déposa le 11 novembre six bougies du Souvenir Français au pied du monument aux morts d'Attichy. Ce furent d'ailleurs les seules !

SECTION DU PAYS BASQUE **Président :** **M. Roger BERTHILLOT** **1, allée des Criquets** **64600 ANGLET**

La Section a déploré quatre décès au cours de ces dernières semaines. Nous avons ainsi assisté avec drapeau aux obsèques : du Colonel Paul Douces, 85 ans, le 25 août à Anglet ; du Général Jacques Abadie, 84 ans, ancien de Diên Biên Phu, le 19 septembre à Biarritz ; du Général André Ortolo, 76 ans, le 18 octobre à Biarritz.

Nous regrettons de n'avoir pas accompagné Eugène Paulus dont la disparition survenue le 25 juillet à St-Jean de Luz à l'âge de 84 ans ne nous a été connue que tardivement.

La Section a participé avec son drapeau à la commémoration franco-belgo-britannico-espagnole du réseau Comète, le 8 septembre à Anglet. Ce réseau était une filière d'évasion conduisant les fugitifs jusqu'en Espagne franquiste et de là dans le camp des alliés à travers le Portugal ou Gibraltar. C'est ainsi que durant l'occupation ennemie, de septembre 1941 à juillet 1944, il facilita le passage de 227 aviateurs alliés et d'un grand nombre d'agents français et belges.

Nous saisissons cette occasion pour remercier publiquement notre porte-drapeau, Julie Detchenique, Vietnamiennne de 74 ans, qui vient d'être décorée de la médaille de la Reconnaissance de la Nation.

Nous avons tenu notre réunion trimestrielle le 12 octobre au Club House ; une soixantaine de personnes étaient présentes et trente-six sont restées pour le repas qui a suivi. Une vente de livres aux enchères à des prix modiques, effectuée par Jean Mercadier qui en a fait don au profit de la Section, a rapporté la somme de 102 euros. Par ailleurs la famille du Colonel Gorges Brival, décédé le 1^{er} juillet, nous a fait un don de 150 euros.

Le fils de Mme Jeanne Deprèle, toujours souriante et fidèle participante à nos manifestations, a été promu au grade de Capitaine. La Grande Médaille de la Prévention Routière a été attribuée à Pierre Lespès, ancien gendarme.

SECTION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES **Président :** **Colonel Désiré GNANOU** **30, allée de Surcouf** **66140 CANET-EN-ROUSSILLON**

Après une messe chantée dans l'auditorium de la Maison des associations par le Père Cesson, en souvenir des adhérents décédés, en présence de quatorze drapeaux d'associations, le cortège se dirigeait vers la stèle du 18 juin, où Mme Ferrand, Maire, Mme Marco, Directrice départementale de l'ONAC et le Colonel Gnanou, Président, déposaient une gerbe, devant une assistance nombreuse qui accompagna en chœur une vibrante Marseillaise.

L'assemblée générale suivait, le Général Josz, Délégué général du Souvenir Français, nous ayant rejoints.

Après les remerciements du Président, et son rapport moral faisant ressortir la situation des effectifs, le Colonel Mazagot présentait le rapport d'activités, mettant l'accent sur les aides de la section au Vietnam.

Suivaient le rapport financier, puis l'allocution de Mme le Maire, un exposé de Mme Marco concernant les pensions, celui du Général Florimond sur le futur centre départemental de mémoire destiné à l'éducation des scolaires à la citoyenneté, dont l'ouverture est prévue en 2008. Le Docteur Gouzy clôturait la séance en présentant la vie et l'œuvre du Docteur Yersin, vainqueur de la peste. Un repas vietnamien, réunissant 140 convives, préparé par le restaurant « Le palais d'Asie » de Perpignan, suivi d'une tombola au profit des œuvres de la section au Vietnam, terminait cette journée dans la bonne humeur.

Le drapeau de la section et une délégation ont participé à diverses manifestations commémoratives, en particulier : le 19 août, Libération de Perpignan ; 9 septembre, Bataille de Bazeilles, hommage aux troupes d'Outre-Mer ; 25 sep-

tembre, Journée nationale des Harkis ; 2 novembre, Hommage aux morts de toutes les guerres ; 11 novembre, Armistice de 1918. Et ont accompagné les familles en deuil de trois de nos adhérents : le 17 août, Robert Laurent ; le 1^{er} septembre, Roger Terrieu et le 25 septembre, Odette Neufang.

Mme Hélène Tavenart, notre ancienne Vice-Présidente, a reçu le 8 octobre, la médaille d'argent de la Société d'Encouragement au Bien.

Vietnam : Les 2 000 euros envoyés au Frère Hoang Gia Quang, d'AFVN, ont été affectés aux actions suivantes : bourses scolaires, soutien aux orphelins, centres de formation La San Duc Minh à Saïgon, et de Tram Chim (province de Dong Thap), fête du Têt pour 120 enfants cancéreux en 2007, construction d'une classe d'affectation à Ca Mau.

L'Abbé Nguyen Manh Dong, de Trung Hai (province de Soc Trang), a eu l'occasion, au cours d'un voyage dans le delta du Fleuve Rouge, (province de Ha Nam), de faire la connaissance d'un prêtre chargé d'une vingtaine de villages. Il a été frappé par l'extrême misère dans laquelle vivent les populations. Sur sa proposition, le bureau de la section lui a permis de consentir, en soutien des actions de ce prêtre, une part de ce que nous lui envoyons pour son village de Trung Hai.

SECTION DU RHÔNE **Président : M. Claude-Pierre FRANÇOIS** **116, rue du Commandant Charcot** **69005 LYON**

Pendant l'été, Lyon vit au rythme des commémorations et des inaugurations ; 2006 n'a pas dérogé à la règle.

Le 9 septembre, la Mairie de Rillieux La Pape nous conviait à la traditionnelle cérémonie organisée par notre ami Adrien Martinez en hommage aux combattants tombés pour la France en Indochine. En plus des autorités civiles et militaires et une forte assistance, 45 drapeaux d'associations étaient là, fidèles à nos anciens et au devoir de mémoire que perpétue notre ami Adrien depuis de nombreuses années dans sa ville.

Le 18 septembre, à la mémoire des camarades combattants tombés pendant les opérations d'Algérie, Maroc et Tunisie de 1952 à 1962 était inauguré sur la commune de Bron le magnifique mémorial qui manquait à notre agglomération ; œuvre superbe financée par le Conseil Général du Rhône. 3 000 personnes et 250 drapeaux d'associations étaient présents.

Enfin le 25 septembre au monument aux morts d'Oran, rapatrié dans le quartier de La Duchère à Lyon 9^e arrondissement eut lieu la cérémonie d'hommage aux Harkis à l'initiative de la Préfecture du Rhône, grand moment de recueillement et de communion à la mémoire de nos camarades.

Nous terminerons malheureusement sur une note triste. Le Professeur Vincent Peyron, nous a quittés le 28 mai dernier ; il est mort à Saïgon des suites d'une longue maladie, retourné au pays comme il le disait pour revoir ces populations qu'il aimait tant. Il gardait de nombreuses attaches là-bas mais aussi beaucoup de tendresse et d'affection pour ces peuples dont il connaissait et aimait, avec sa grande érudition, les coutumes et les traditions.

Malgré cette période de vacances, la section continue ses actions humanitaires et culturelles tant au Cambodge qu'au Laos et au Vietnam où nous retournerons dès l'an prochain. Notre adhérent Didier Lorenzini, en poste à l'Université de Danang, a subi le typhon

du 1^{er} octobre avec ses élèves ; un arbre est tombé sur son toit. On pense que Danang mettra dix ans à retrouver une image normale.

SECTION DU TRÉGOR **Président : Capitaine Jacques BOISSON** **2, Résidence d'Outre-Mer** **22700 SAINT-QUAY PERROS**

Notre assemblée s'est tenue le samedi 25 novembre à Lannion. A l'ouverture les membres présents ont chanté la Marseillaise. Puis quelques instants de recueillement à la mémoire de nos amis décédés : le Général André Trancart, MM. Alexis Le Maon, Roland Moriset, Edouard Schnepf, Mmes Marie Le Bever et Marie Zimmerman. Présentation des nouveaux adhérents. Renouvellement du tiers sortant, Mme Renée Tanguy Secrétaire et Moïse Bruere membre, ne se représentent pas. Election du nouveau Secrétaire.

Compte rendu des cérémonies du 8 juin à Perros-Guirec et Trévoux-Tréguignec, par le 1^{er} Vice-Président Georges Lucas. Vin d'honneur et repas en commun au restaurant « Oriental Aziza ».

SECTION DU VAUCLUSE **Président : Monsieur Louis BOULIC** **32, Clos des Nevons** **84800 L'ISLE SUR LA SORGUE**

Le 8 juin, la journée nationale d'hommage aux morts pour la

France en Indochine a été célébrée magnifiquement à l'Isle sur Sorgue. Au square du Souvenir Indochinois le Maire et le Président de Section ont dévoilé une plaque d'hommage aux combattants, puis au cimetière ils ont inauguré une plaque portant le nom de quatre enfants du pays tombés en 1945, 1950 et 1954. Musique, drapeaux personnels, délégations, ont participé pleinement à cette cérémonie patriotique.

SECTION DE LA VENDÉE **Président :** **M. Jean GANDOUIN** **4, rue des Forges** **85750 ANGLES**

Le Président, le drapeau et souvent une délégation participent à de nombreuses manifestations patriotiques départementales. Citons, par exemple, ce trimestre.

17 septembre : 62^e anniversaire de la Libération de La Roche sur Yon.

23 septembre : 90^e anniversaire de la Bataille de Verdun à Treize-Septiers, 10 000 personnes présentes avec 1 319 drapeaux.

25 septembre : Journée d'Hommage aux Harkis à la Roche sur Yon.

26 septembre : Réunion d'installation du nouveau conseil départemental de l'ONAC à la préfecture de La Roche sur Yon. 1^{er} novembre : Dépôt de gerbe au carré militaire du cimetière du Point du Jour à la Roche sur Yon.

Notre assemblée générale annuelle se tiendra le 4 mars à Luçon.

Notre ami Raymond Caillaud, de St-Vincent sur Graon, nous a quittés le 23 septembre. Ses obsèques se sont déroulées à Champ St-Père le 26 septembre en présence du drapeau et d'une délégation.

SECTION DE L'YONNE **Président : Commandant Charles LATROMPETTE** **10, impasse des Guenelles** **89470 MONETEAU**

Les présidents de comité et leur bureau se sont réunis le 12 septembre sous la présidence du Commandant Latrompette. Après avoir fait le point des effectifs l'assemblée a décidé d'organiser l'assemblée générale départementale sur l'Auxerrois, fin mars 2007.

Les statuts départementaux ont été remis aux présidents de comité à charge pour eux de signaler les rectifications à y apporter ; les statuts seront déposés en Préfecture fin octobre.

Journées de cohésion : repas à Méré pour St-Florentin, repas-baguettes pour Auxerre. Le 15 juin le Président du Comité de St-Florentin, la Capitaine Pierquet, a remis la médaille du mérite agricole au maire de Chichée (Chablisien). Décès : MM. Jean Louis Nivoix d'Auxerre, Georges Chevenier de St-Florentin et Bernard Petit de Sens.

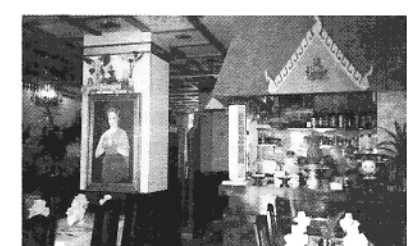

HOANG CHUNG DZIM

Le 16 novembre à St-Maixent, le bataillon des 400 élèves sous-officiers a reçu le nom de « Promotion Hoang Chung » au cours d'une prise d'armes à laquelle assistaient Madame Hoang, ses neuf enfants, le Général Renaud Vice-Président de l'ANAI et le Général Brenac Président des anciens des services spéciaux.

Nung de la frontière de Chine, l'Adjudant-Chef Hoang Chung Dzim, engagé au GCMA (Groupe de Commandos Mixtes Aéroportés), combattit sans relâche sur les arrières du Viêt Minh, notamment au pays thaï en 1953-1954. Officier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, titulaire de huit citations dont quatre à l'ordre de l'armée, c'était un héros.

L'armée française réussit à l'exfiltrer en 1954. Retraité en région parisienne, il a présidé jusqu'à sa mort en 2003 l'Association nationale des Nungs en France.

Restaurant Thaïlandais PHETBURI
M. et Mme PATHOUMVIENG
Membres de l'ANAI



31, bd de Grenelle - 75015 Paris
Tél/Fax : 01.40.58.14.88

Métro Duplex ou Bir-Hakeim
<http://phetburi.free.fr>

Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant, service aimable, tables joliment dressées. Toutes vos réceptions à caractère familial ou associatif trouveront ici un salon où l'organisation de vos réunions est entièrement à votre disposition. (Fermé les samedis midi et les dimanches)

LE 2 NOVEMBRE 2006 À NOGENT SUR MARNE

Dans la religion chrétienne le 2 novembre est la fête des morts; depuis la loi du 2 octobre 1919 c'est aussi la fête des morts pour la France. Voilà pourquoi l'ANAI célèbre à cette date la mémoire des Indochinois tombés pour notre patrie et enterrés dans notre sol. En leur rendant hommage nous pensons également à leur famille; telle était la vocation du « Souvenir Indochinois » fondé en 1917, dont nous sommes les héritiers.

Au cimetière de Nogent sur Marne (1) reposent 200 Indochinois morts entre 1915 et 1919 dans les hôpitaux de la région parisienne. Les caveaux dans lesquels ils ont été regroupés ont été surmontés en 1933 du monument traditionnel du Souvenir Indochinois. Mais, le terrain ayant glissé, la Municipalité a jugé nécessaire d'effectuer des travaux et nous a offert en 2003 un superbe monument qu'elle vient chaque année honorer avec nous.



Une stèle de même facture a été édiflée à proximité pour rappeler le souvenir de l'armée nationale vietnamienne (1950-1975), fille de l'armée française. Un médaillon reproduit la statue du soldat pensif qui dominait le cimetière militaire de Biên Hoa, dévasté par les communistes en 1975.

Un peu plus loin s'élève le monument commémoratif des massacres de civils français à Saïgon en septembre 1945. L'original se trouvait au cimetière de Saïgon; il a été détruit par les communistes en 1984.

La réunion de ces lieux de mémoire complémentaires est émouvante par nature. Le pèlerinage en a été digne. Présidé par le Sous-Préfet de Nogent, suivi par de nombreuses délégations, dont celles de la Légion Étrangère du fort de Nogent et de la Musique Principale de l'Armée de Terre, il a été poignant.

Au jardin tropical du bois de Vincennes (2) bat le cœur du Souvenir Indochinois. Le temple vietnamien, venant de Thu Dâu Mot, y a été installé en 1907 et consacré par l'Empereur Khai Dinh en 1920. Après l'incendie de 1984 il a été reconstruit et inauguré par l'Empereur Bao Dai en 1992. Le stupa dédié aux Cambodgiens et aux Laotiens, le monument propre aux chrétiens se sont élevés autour de son esplanade. Depuis 1920 nous y venons chaque 2 novembre honorer les âmes de nos frères indochinois.

Cette année encore notre cortège, venant du cimetière de Nogent, s'est incliné devant ces trois monuments. Selon leur généreuse tradition, le Maire de Nogent avait offert un autocar pour transporter nos quarante dra-

peaux, et le Gouverneur Militaire de Paris avait accordé la grande Musique Principale de l'Armée de Terre. La « Marche de Robert Bruce » accompagnant la procession des baguettes d'encens est un privilège artistique.

L'âge réduit nos effectifs; sans doute n'étions-nous que cent-cinquante. Les Français d'Indochine sont nombreux à ne plus pouvoir se déplacer. Notre appel est heureusement relayé par les personnalités vietnamiennes, cambodgiennes, laotiennes, en direction des anciens réfugiés. Mais cette génération a des occupations professionnelles et leurs enfants sont en vacances hors de Paris.

Merci au Colonel Trân Dinh Vy et au Médecin-Colonel Hoang Co Lan qui ont organisé la cérémonie du cimetière, à Messieurs Ngau Beng Eam et Tiao Phouangsavath qui ont organisé la participation cambodgienne et laotienne,

à Madame Dô Thi Phuoc et au Commandant Archambault de Beaune qui ont multiplié les invitations en Val de Marne, aux Pères Gilbert et Daire, au vénérable Thich Minh Dinh, qui ont présidé les prières.

Merci aux Généraux Beaudonnet et Ly Ba Hy, au Ministre Houmphan Saignasith, aux Commandants Chantarasi Thao Sananikone et Archambault de Beaune, à Madame de Lopez, à Monsieur Pierre Thach Sang, au Président Huc de Vaubert, qui ont posé les gerbes au pied des monuments.

Merci aux Sections du Val de Marne, de Paris Hauts de Seine, des Yvelines, de l'Essonne, de Seine et Marne et de l'Aube.

(1) 122 rue de la Paix, Le Perreux sur Marne.

(2) 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, Nogent sur Marne.



Photo : Mannel Gaillim

Bonne Année !

Ce n'est pas une formule creuse.

C'est une invitation, un permis de construire.

Bien sûr, nous ne sommes plus des jeunes gens.

Blessés, malades, fatigués, notre activité est souvent ralentie.

Mais certains, plus atteints, ont grand besoin d'aide et n'osent pas la demander; en les accompagnant nous faisons des heureux.

Nos petits enfants ont besoin de nous; ils ne le savent pas

et nous n'osons pas le croire. Mais ils sont ravis de nous entendre parler.

Nos frères d'armes tombés sur le champ de bataille ont besoin de nous pour survivre dans la mémoire de la France. Honneur aux anciens qui animent les cérémonies!

Honneur aux porte-drapeaux qui bravent les difficultés sans attendre de relève!



Photo : Mannel Gaillim



Photo : Mameul Gailllin



Photo : Mameul Gailllin

Sous-Préfet du Cray, Colonel Trần Đình Vy, Médecin-Colonel Hoang Co Lan